

NIGER

Plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Chétimari et de ses environs

Rapport d'évaluation des besoins
et planification des interventions

Septembre 2019



Introduction

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a initié à partir de 2014-2015 une dynamique d'appui à l'urbanisation dans la région de Diffa. Le site de la ville de Chétimari a été développé à partir de 2017 dans le cadre d'un projet de réponse « hors camp ». Il constitue un nouvel espace de vie urbaine qui accueille des populations affectées par la crise de déplacement, au cœur même du tissu urbain de Chétimari. En effet, la ville de Chétimari a été et demeure très affectée par la crise de déplacement de populations qui sévit depuis 2015, et doit répondre à l'enjeu d'une demande croissante en services de base et en logements, alors que les équipements socio-communautaires sont insuffisants et que l'espace est restreint pour les opportunités économiques, l'insécurité affectant particulièrement l'accès aux espaces agricoles. Les menaces sécuritaires, les risques de fractures sociales et les enjeux d'adaptation aux changements climatiques représentent également des axes stratégiques de développement relativement nouveaux pour la commune, qui les a inscrits parmi les grandes priorités de développement communal dans son Plan de Développement Communal Replanifié (PDC-R) couvrant la période 2019-2021.

Une analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base...

Dans le cadre d'un projet d'appui à la résilience communautaire mené par le consortium d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe (WHH) et IMPACT Initiatives - complémentaire de l'intervention du HCR sur le site urbanisé-, une évaluation territoriale des besoins a été réalisée. La méthodologie a consisté en des ateliers de cartographie participative avec des occupants du site, pour identifier les services de base les plus utilisés pour l'accès à l'éducation, la santé, les marchés et l'eau. Les gestionnaires de ces services ont été interrogés, ainsi que leurs usagers. Six groupes de discussion avec différentes catégories d'occupants ont été réalisés pour analyser les processus d'installation sur le site. Les données issues de cette collecte sont indicatives.

... Pour informer des stratégies de développement local adaptées au site...

Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans la première section, a été suivie par un processus de planification participative réunissant tous les acteurs locaux, publics et de l'aide impliqués dans le développement de ce site. Le plan de priorisation des interventions, présenté dans la deuxième section, constitue une feuille de route pour la mise en œuvre concertée et coordonnée d'interventions qui répondent directement aux besoins au niveau du site et de son environnement immédiat.

Carte 1 : Localisation de la commune de Chétimari dans la région de Diffa, Niger



... Et aux objectifs de développement communal

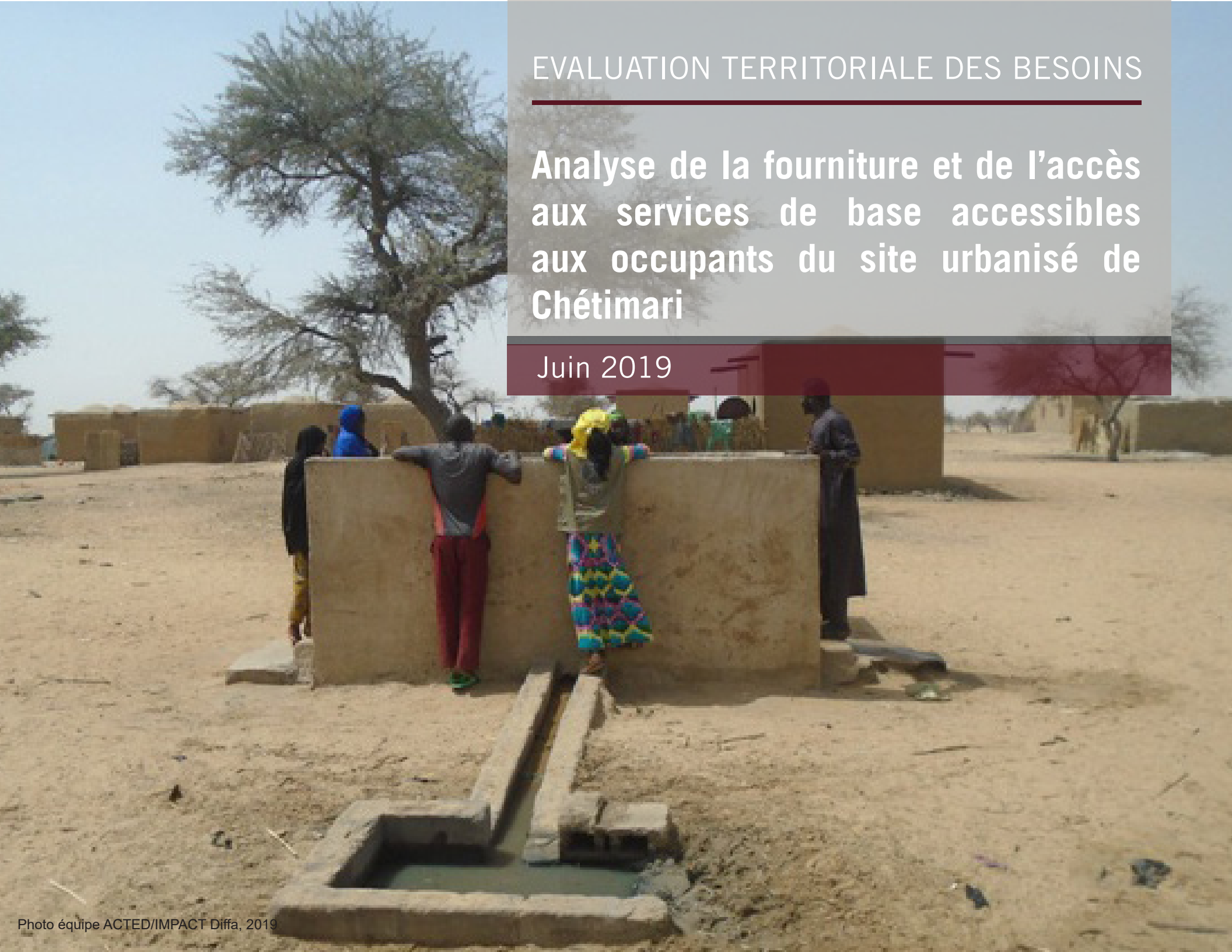
Le présent rapport d'évaluation et de planification s'attache à concilier des stratégies concrètes, localisées et basées sur une analyse robuste des besoins avérés localement, avec les orientations plus larges du développement communal. Les acteurs de l'aide et du développement peuvent donc se conformer à ce plan de priorisation pour guider leur programmation. Les besoins d'investissement sont estimés à plus de 800,000,000 XAF¹.

¹ Voir p. 16 à 23

EVALUATION TERRITORIALE DES BESOINS

Analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base accessibles aux occupants du site urbanisé de Chétimari

Juin 2019



Introduction

Contexte de l'étude

La crise de déplacement à Diffa

Depuis le mois d'avril 2013, le nord-est du Nigeria fait face à une escalade de violence due à l'insurrection du groupe Boko Haram. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, où des membres du groupe armé ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. Les attaques récurrentes ont déstabilisé les autorités locales et engendré d'importants déplacements de population dans la région de Diffa. En 2018, on estimait que 250 000 personnes étaient déplacées¹. L'enlèvement du conflit qui a entraîné le maintien, depuis 2015, d'un état d'urgence², contribue à affaiblir les perspectives de retour des populations déplacées, alors qu'on constate qu'elles se regroupent progressivement dans des familles d'accueil ou autour de villes disposant d'un meilleur accès à des services de base que les sites de déplacés. La pression sur les équipements société-communautaires, et par effet de rebond, sur la capacité des autorités locales à gérer les services communaux, s'amplifie donc³. En effet, la capacité des collectivités territoriales à investir dans des services de base pour répondre aux besoins croissants des populations est en décalage avec les prescriptions du cadre juridique de la décentralisation⁴. De plus, la fragilité

économique maintient les populations déplacées dans des conditions de logement précaires. Parallèlement, l'urgence humanitaire laisse progressivement place à des initiatives de relèvement, ciblant une intégration ou une réintégration durable des populations affectées par la crise dans le tissu économique local, un meilleur accès aux services de base, et un appui à la gouvernance locale.

Des solutions de résilience hors camp

C'est dans ce contexte que le HCR met en œuvre depuis 2017, avec des organisations partenaires, un projet d'urbanisation dans 7 des 12 communes de la région de Diffa. Ce projet, intitulé *Kallo Tchidanio*⁵, et financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, a pour objectif de fournir un accès au logement durable pour 4 000 ménages affectés par le déplacement (retournés, réfugiés, déplacés ou ménages hôtes vulnérables) à l'horizon fin 2020. Cette initiative se traduit par l'allotissement d'un site urbanisé dans chaque commune, composé de parcelles destinées à l'habitat résidentiel pour les ménages affectés par le déplacement, ainsi que de parcelles destinées à la vente et aux communautés hôtes; et la construction de logements sur les parcelles destinées aux ménages affectés par le déplacement ciblés par le HCR. L'objectif visé est de développer des solutions durables de logement pour les populations affectées par le déplacement,

et de renforcer la mobilisation des ressources pour les communes via la vente de parcelles. Un approvisionnement en eau et la formation de jeunes issus des communes cibles en techniques de construction sont également prévues.

L'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations destinées à vivre sur les sites, la promotion de leur sécurité alimentaire, du développement économique local et de la gouvernance décentralisée font l'objet du projet *Shimodu*⁶, directement complémentaire de l'initiative menée par le HCR, et également financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne. Ce projet est mis en œuvre par le consortium d'ONG composé de ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe et IMPACT Initiatives (à travers l'initiative AGORA), de 2019 à 2021. Les interventions du consortium d'ONG ciblent les sites déjà allotis et aménagés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio* et dont les occupants sont installés ou en cours d'installation.

La complémentarité des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*, ainsi que les interventions d'autres partenaires au développement doivent permettre aux acteurs locaux de concevoir et de concrétiser des stratégies de développement intégrées pour chaque site urbanisé. Ces sites visent à devenir des espaces de vie, au sein desquels les habitants ont accès aux services de base.

Justification de l'étude

Les stratégies d'intervention des partenaires nécessitent une lecture fine des caractéristiques des territoires urbains ou péri-urbains dans lesquels les sites s'inscrivent. En effet, les contraintes et opportunités propres à chaque site invitent à des réponses différenciées et concertées. AGORA a donc réalisé une évaluation territoriale dans le cadre du projet *Shimodu*, dans le but d'informer les stratégies de tous les acteurs intervenant sur les territoires des sites urbanisés. L'évaluation propose une analyse des facteurs d'attractivité de ces sites, particulièrement en termes d'accès aux services de base. Cette analyse tient notamment compte des capacités actuelles des services, des opportunités économiques existantes, ainsi que des priorités de développement énoncées dans les Plans de Développement Communaux (PDC) de chacune des communes concernées.

Informez les actions déjà engagées

Dans un premier temps, cette évaluation est destinée à éclairer les opportunités de réponse adaptées à chaque site dans le cadre des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*.

¹ Dont 118 868 réfugiés, 25 731 retournés, 104 288 déplacés internes, Direction Régionale de l'Etat Civil, des Réfugiés et des Migrations, Juillet 2018

² Au moment de la collecte des données de l'évaluation, l'état d'urgence n'était pas encore assoupli. Depuis le 13 mars 2019, l'interdiction ciblant la pêche et la culture du poivron a été levée, permettant d'envisager une reprise économique dans ces secteurs de production traditionnellement importants dans la région.

³ ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018

⁴ La loi n°2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert de compétences aux régions, départements et communes précise les compétences des collectivités territoriales.

⁵ « Construisons ensemble » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa »

⁶ « Aider à se relever » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger »

Dessiner, de manière concertée, l'avenir des sites

Dans un second temps, les résultats informeront la planification d'interventions prioritaires dans chaque site. Cet exercice permettra aux acteurs du territoire de concevoir des stratégies claires pour guider le développement de ces nouveaux espaces de vie. Tous les acteurs de ces territoires⁶ seront invités à collaborer pour faire émerger des stratégies d'actions concrètes et séquencées pour répondre aux besoins, mobiliser les ressources et l'expertise nécessaire au développement à long-terme des sites urbanisés, et en coordonner la mise en œuvre.

Localités de l'évaluation

Des communes prioritaires

Les communes initialement ciblées par le projet d'urbanisation dans la région de Diffa sont les communes de Diffa, Chétimari, N'guigmi, Toumour, Kablewa, Mainé Soroa et Gueskérou. A la date de lancement du projet *Shimodu*⁷ quatre des sept communes d'intervention visées par le projet *Kallo Tchidani* avaient significativement avancé dans l'aménagement et la construction des logements sur les espaces lotis des sites urbanisés. Il s'agit des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi, où tout ou partie des maisons sont construites et où une partie des bénéficiaires sont

installés sur le site. Dans les communes de Gueskérou, Kablewa et Toumour, les constructions restant à démarrer, les futurs occupants ne sont pas encore installés. Ce premier cycle d'évaluations territoriales se focalise donc sur les sites d'intervention prioritaires du projet *Shimodu*, soit les sites des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi.

Des sites proches du tissu urbain des chefs-lieux

La majorité des sites sont construits ou planifiés à proximité immédiate des centres urbains des chefs-lieux des communes. Aussi, l'évaluation tient compte d'un certain nombre de services urbains accessibles depuis les sites et d'opportunités économiques pouvant être exercées en dehors des sites.

Le site de Chétimari et son environnement

Caractéristiques principales de la commune de Chétimari

La commune de Chétimari est située dans la Région de Diffa, et le Département de Diffa. Elle est traversée par la RN°1 sur 25 km, et distante de 1 345 km de Niamey. La commune partage une frontière avec le Nigeria sur plus de 20 km, matérialisée par la rivière Komadougou-yobé. Cette situation lui confère une position stratégique

en matière d'échanges économiques et culturels, mais l'expose aussi aux risques d'insurrection par les éléments armés⁸. L'insécurité est en effet considérée comme l'une des principales menaces pour le développement communal⁹.

Chétimari est à l'heure actuelle à la fois chef-lieu de commune et de canton (chefferie traditionnelle). Elle abrite cinq services techniques à savoir l'agriculture, l'environnement, la santé, l'élevage, l'éducation et les services de défense et de sécurité (la Garde Nationale, la gendarmerie, la douane). La population est estimée à 65 449 habitants¹⁰.

Au cours des cinq dernières années, les réalités démographiques et socio-économiques dans la commune ont fortement changé en raison d'une crise de déplacement de grande envergure. La commune de Chétimari abritait 7 sites de déplacés regroupant près de 55 000 personnes, en juillet 2018¹¹. Face à la recrudescence récente des violences et aux nouvelles vagues de déplacement, l'initiative d'urbanisation « hors camp » apparaît comme une réponse adaptée aux faibles perspectives de stabilisation à moyen terme.

Le site urbanisé de Chétimari

Le site urbanisé de Chétimari est construit sur le territoire du groupement

de Chétimari, un des cinq groupements de la commune. Il correspond à une zone d'installation spontanée, donc des infrastructures existaient déjà sur le site avant le démarrage de l'allotissement en décembre 2015, et des constructions de maisons en janvier 2016.

Le site comprend une surface totale de 50 hectares, et s'articule autour d'un système mixte entre logement sociaux et propriété foncière¹². Sur les **945 parcelles constructibles alloties**, la moitié revient directement à la mairie, une partie est destinées à dédommager les propriétaires terriens dont les terrains ont été mobilisés, et enfin **458 parcelles sont destinées à être aménagées pour des ménages bénéficiaires du programme du HCR** (déplacés, retournés, réfugiés et non déplacés très vulnérables), qui en ont l'usus direct. Lorsqu'un ménage vulnérable quitte sa parcelle, celle-ci redevient un bien communal, que la mairie ré-attribue à un nouveau ménage vulnérable. Sur ces parcelles dites « sociales » alloties, d'une surface de 200m² chacune, **282 maisons de 18m²** ont été construites par l'organisation CISP. La capacité totale d'accueil du site, tous types de parcelles confondues, est estimée à plus de **6 000 personnes**, dont **3 602 personnes** sur les parcelles sociales¹³. L'intervention du CISP a également couvert les besoins en assainissement, avec la construction de **450 latrines** familiales.

⁶ Les acteurs communaux, régionaux, la société civile, les partenaires de mise en œuvre que sont les ONG de relèvement et de développement, les partenaires techniques et financiers.

⁷ Le 01/01/2019

⁸ AGORA, Introduction au Plan de Développement Communal de Chétimari, Août 2018

⁹ Plan de Développement Communal de Chétimari, 2016

¹⁰ ibid

¹¹ Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DRECM-R), Diffa, Juin 2018

¹² HCR, documents de référence du projet *Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo : Construire ensemble*

¹³ A raison de 7 personnes par ménage, conformément à la moyenne nationale et observée au niveau de la population des différents sites étudiés

Profilage socio-économique des ménages installés

Un recensement porte à porte des occupants des maisons déjà construites sur le site a été réalisé du 25 mars au 3 avril 2019. Cette collecte a permis de fournir des informations préliminaires aux partenaires du consortium au sujet du taux d'occupation du site, du profil démographique des occupants et de leur accès aux services et moyens de subsistance.

Ateliers de cartographie participative

L'objectif des ateliers de cartographie participative était de localiser les infrastructures de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et les marchés accessibles depuis le site et régulièrement utilisés par ses occupants sur une carte de la ville de Chétimari. Ces ateliers ont pris la forme de 4 groupes de discussion avec entre 6 et 8 occupants du site, dont 2 avec des hommes et 2 avec des femmes, les 11 et 12 mars 2019, et ont mené à l'identification de 37 services de base utilisés par les occupants des sites pour leurs besoins quotidiens. Ces ateliers se sont aussi révélés utiles pour cartographier les « bassins de vie » des sites urbanisés, soit l'unité de territoire cohérente au regard des pratiques quotidiennes des communautés.

Entretiens avec les gestionnaires des services

Les équipes ont ensuite conduit des entretiens avec le(s) gestionnaire(s) de chacun des services recensés lors des ateliers de cartographie participative et effectivement opérationnels, à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a permis de renseigner des indicateurs de fonctionnalité dérivés des normes applicables pour chaque secteur, à la fois en terme de standards humanitaires et de normes opérationnelles nationales¹. Ces indicateurs couvrent des aspects liés au fonctionnement des infrastructures en termes de ressources matérielles et humaines, à leur accessibilité et à l'offre de services. Entre le 14 et le 15 mars 2019, les enquêteurs ont collecté des données au sujet de 34 infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux marchés².

Enquêtes avec les usagers

Des enquêtes ont également été menées auprès des usagers de chaque service afin d'en mesurer l'attractivité et l'aire d'influence. L'aire d'influence moyenne correspond à la distance moyenne parcourue par les usagers d'un service pour s'y rendre depuis leur domicile, et est une mesure d'interprétation du rayonnement territorial d'un équipement socio-collectif donné. Au niveau de chaque service, un échantillon de plus ou moins 68 enquêtes ont été menées auprès des usagers s'y trouvant au cours d'une journée normale.

Groupes de discussion avec les occupants des sites urbanisés

Dans le but d'analyser les facteurs incitatifs et dissuasifs à l'installation sur les sites, ainsi que de comprendre plus finement les enjeux potentiels qui se posent en termes de conditions de vie et d'accès aux services pour leurs occupants, six groupes de discussion ont été menés sur le site le 13 et 14 mars 2019. Réunissant entre six et huit personnes, ces groupes de discussion ont été organisés en fonction du statut d'occupation des ménages vis-à-vis du site concerné et séparés en fonction du genre. Deux groupes de discussion ont ainsi été menés auprès de bénéficiaires du programme d'urbanisation du HCR installés sur le site, deux auprès de bénéficiaires ne s'étant pas installés sur le site et deux auprès de ménages non-bénéficiaires néanmoins installés sur des parcelles sociales du site, chaque groupe interrogeant séparément les hommes et les femmes.

Traitement et analyse des données

Les données obtenues à partir d'outils quantitatifs ont été nettoyées et anonymisées pour garantir la protection individuelle des répondants. L'analyse quantitative de la fonctionnalité des services a consisté à développer un système de notation, recouvrant les différents aspects de fonctionnalité des services et adapté à chaque secteur. Les indicateurs utilisés pour la notation des

services de fourniture d'eau, d'éducation et de santé sont donc issus des standards humanitaires promus par SPHERE et des standards nationaux promus par les ministères sectoriels. Ce système a permis d'attribuer un score de 0 (non fonctionnel) à 1 (parfaitement fonctionnel) à chaque service, à partir de l'analyse des données collectées auprès des usagers et des gestionnaires de services³. L'aire d'influence de chaque service a ensuite été calculée en effectuant une moyenne de la distance parcourue par chaque usager pour atteindre le service. La production de cartes sectorielles pour chaque site a ensuite permis de modéliser visuellement le score de fonctionnalité et l'aire d'influence de chaque service. L'analyse qualitative des données recueillies à partir des groupes de discussion a fait l'objet d'une grille de saturation permettant la comparaison des résultats entre chaque groupe interrogé, mais aussi entre les quatre sites couverts par la recherche.

Limites

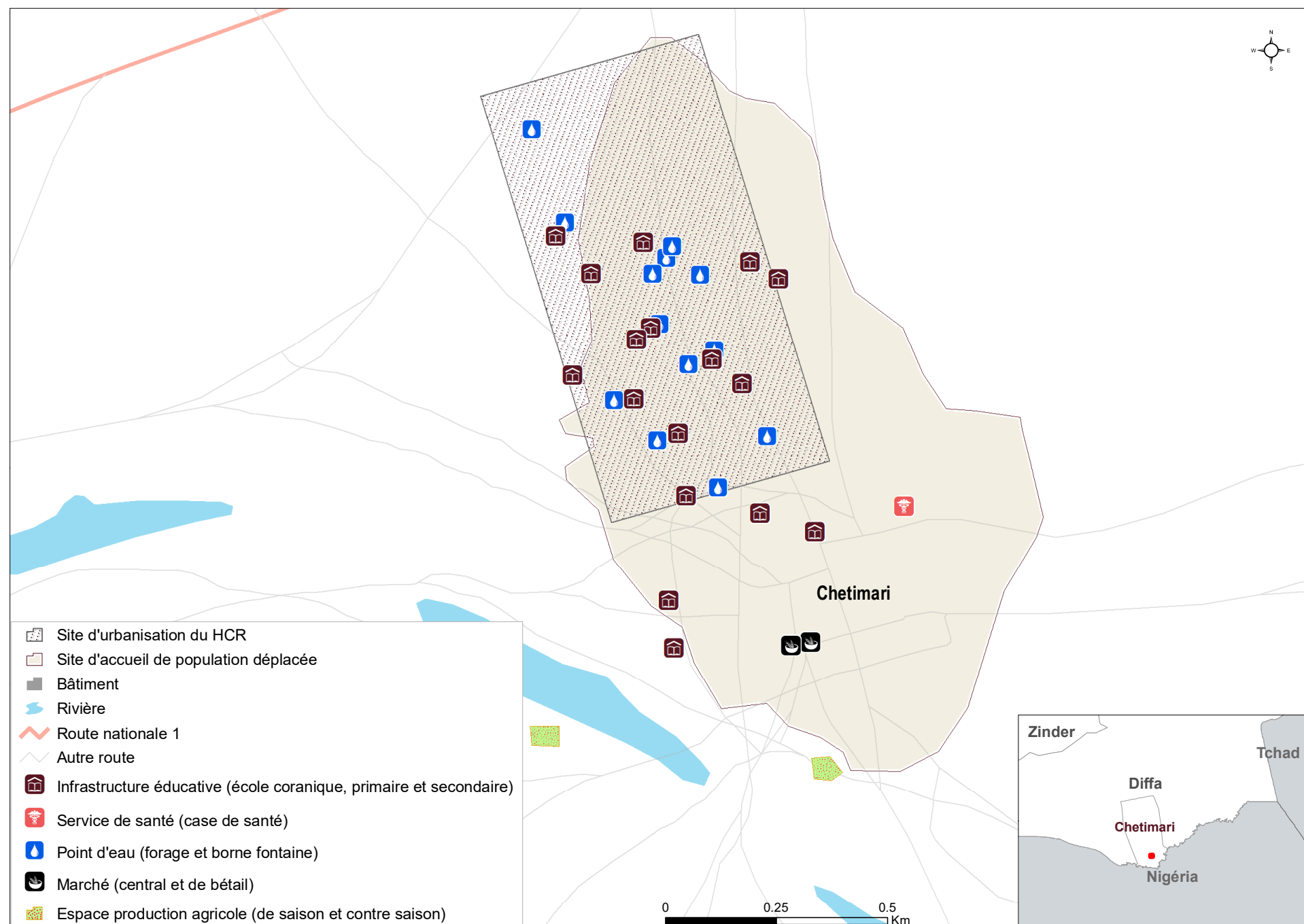
Les informations relatives aux aires d'influence sont pour partie données à titre indicatif. Certaines contraintes logistiques et d'accès n'ont pas permis de recueillir systématiquement le minimum d'enquêtes requis pour obtenir des données représentatives. Les données issues des groupes de discussions et des entretiens avec les gestionnaires des sites doivent également être considérées comme indicatives.

¹ The SPHERE Handbook, Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 - République du Niger, Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016 - République du Niger, Ministère de la Santé Publique, Normes et standards des infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé, 2016 - République du Niger, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Programme sectoriel eau hygiène et assainissement 2016 – 2030

² Sur les 37 infrastructures de services retenues lors des ateliers de cartographie participative, 3 n'ont pas pu être enquêtées car elles n'étaient pas fonctionnelles pendant toute la durée de l'enquête, ou étaient situées trop loin du centre urbain pour être inclus dans l'évaluation.

³ Consulter la matrice de notation complète ici: bit.ly/2XnOxQ

Carte 2 : Localisation des services de base rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



Installation et accès aux services de base

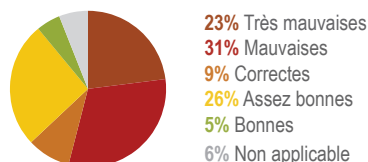
Etat des lieux de l'occupation

Sur les 458 maisons prévues, 282 ont été construites. Entre le 25 février et le 3 avril, période pendant laquelle le projet *Shimodu* a conduit un recensement, 234 ménages étaient effectivement installés sur le site, tandis que 11 maisons semblaient inoccupées. La comparaison entre le plan de lotissement et les références de chaque parcelle occupée par les ménages a permis d'identifier que la grande majorité des ménages étaient installés sur des parcelles «sociales», destinées aux ménages affectés par les déplacements sélectionnés dans le cadre du projet *Kallo Tchidano*, tandis que seulement une dizaine étaient installés sur des parcelles destinées à la vente. Au moment de l'enquête, 10 des ménages rencontrés ne disposaient pas de l'acte de cession (titre foncier) nominatif et 51 ont présenté un acte de cession nominatif dont l'identité ne correspondait pas à celle des occupants.

Profil des ménages et conditions de logement

En moyenne, les ménages installés sur le site sont composés de 6 personnes. Les enfants de moins de 18 ans représentent 62% de la population, dont 42% ont moins de 5 ans et 21% entre 5 et 11 ans. Les adultes de moins de 50 ans comptent pour moins d'un tiers de la population.

Conditions de vie observées par les enquêteurs, en pourcentage de ménages installés¹:



Processus d'acquisition des parcelles et d'installation

Le processus d'attribution des actes de cession associés aux parcelles sociales a été géré par des organes consultatifs locaux, pour une majorité en 2016, quelques bénéficiaires non installés ayant rapporté avoir obtenu leur acte de cession en 2017 ou en 2018. Les bénéficiaires des parcelles sociales disposant d'un acte de cession nominatif rapportent avoir été sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité incluant le statut de déplacé, l'absence de moyens financiers, ou plus spécifiquement la taille du ménage et le nombre d'enfants, ou encore le fait que le ménage soit géré par une femme. Les ménages bénéficiaires installés sur le site ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du processus d'installation.

Les ménages non-attributaires d'un acte de cession mais néanmoins installés sur le site ont déclaré qu'une partie d'entre eux avait participé au processus de sélection sans succès, tandis que les femmes ont pointé du doigt que certains ménages gérés par des femmes n'avaient pas pu participer faute d'avoir eu accès

à l'information. Les ménages non-bénéficiaires ont passé un accord oral avec des proches ou des connaissances eux-mêmes bénéficiaires. Ils ont jugée bonne leur intégration au sein du site et ont noté que le processus d'installation s'est déroulé sans conflit. Néanmoins ils percevaient leur situation comme précaire et craignaient le délogement.

Conditions de vie

Les occupants du site sont satisfaits de la qualité de l'habitat mais un certain nombre d'aspects de la vie quotidienne sur le site sont identifiés comme handicapants au quotidien, voir dissuadant l'installation de ménages. Parmi ces facteurs, les participants ont mentionné de façon récurrente la taille de la parcelle qui n'est pas adaptée aux ménages de grande taille, l'insuffisance des services de base et les risques sécuritaires. Les occupants reconnaissent cependant que leurs conditions de vie se sont améliorées par rapport à leur situation avant leur installation sur le site, malgré le fait que le niveau d'équipement des sites n'est pas conforme à leurs attentes, qui concernent en premier lieu un meilleur accès aux services de base et des lieux de culte. L'insécurité a été identifiée comme un problème majeur et une menace émanant de l'extérieur. En effet, en termes de cohésion sociale, l'ensemble des sous-groupes interrogés dans le cadre des groupes de discussion ont relevé la bonne entente sur le site, alors que la perception de l'insécurité se manifeste par la crainte d'incursions de groupes armés en l'absence de patrouilles.

Facteurs incitatifs et dissuasifs pour l'installation

Les perspectives de bénéficier de meilleures conditions de vie en termes de sécurité et de logement ainsi que d'accéder plus facilement à l'assistance humanitaire et aux infrastructures de base ont été mentionnées par toutes les catégories de participants comme leurs principales motivations à s'installer sur le site. Les occupants n'excluent pas un potentiel retour dans leurs localités d'origine, dans le cas où les causes primaires du déplacement (catastrophes naturelles et crise sécuritaire) seraient endiguées.

La sécurisation du site, via la mise en place de patrouilles régulières, apparaît comme une amélioration prioritaire de la perception des conditions de vie. Des participants aux groupes de discussion ont révélé que cela pourrait jouer un rôle dans leur décision de rester ou de partir. D'autres participants ont suggéré que l'assistance humanitaire dont ils disposaient dans les sites de déplacés devrait être aussi accessible au niveau des sites, compte tenu du fait que leur santé économique demeure très fragile.

Les bénéficiaires non installés ont expliqué avoir choisi de ne pas s'installer car ils disposaient déjà d'un logement gratuit au centre-ville de Chétimari. Ils ont également mentionné leur manque de moyens pour finaliser l'agrandissement des maisons pour les adapter à la grande taille de leurs familles.

¹ Cette information est issue des observations de terrain réalisées par les enquêteurs au moment du recensement porte à porte, et sont donc indicatives. Les critères utilisés par les enquêteurs pour qualifier les conditions de logement recouvraient la qualité du bâti (état de finalisation du logement, dégradations éventuelles), le niveau d'équipement du logement en mobilier, la salubrité intérieure et extérieure du logement.

Tableau 1 : Scores de fonctionnalité des services d'éducation¹

	Locaux	Équipement	Environnement pédagogique	Fréquentation	Score total
Ecole primaire Boulama Yacouba	0.60	0.75	0.07	0.23	0.41
Ecole Medersa	0.40	0.35	0.93	0.57	0.56
Ecole primaire du site urbanisé de Chétimari	0.80	0.90	0.27	0.47	0.61
Collège d'Enseignement Général CEG1	0.73	0.50	1.10	0.40	0.68
Centre de Formation Professionnelle et Technique CFPT	0.77	0.60	0.73	0.13	0.56

Une offre de services éducatifs à renforcer

L'évaluation a porté sur 17 établissements scolaires que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement, dont 5 établissements publics - qui ont fait l'objet de la notation - et 11 écoles coraniques et un Espace Ami des Enfants².

Les gestionnaires des établissements publics ont déclaré que le nombre d'élèves scolarisés a sensiblement augmenté pendant la période de crise, malgré qu'ils aient été contraints de fermer leurs portes à plusieurs reprises depuis 2015. La formation du corps enseignant a été mentionnée comme un enjeu de taille dans quatre des cinq établissements. Les thématiques les plus souvent mentionnées pour renforcer les capacités du corps enseignant sont la psychologie, la gestion des conflits en milieu scolaire et la pédagogie.

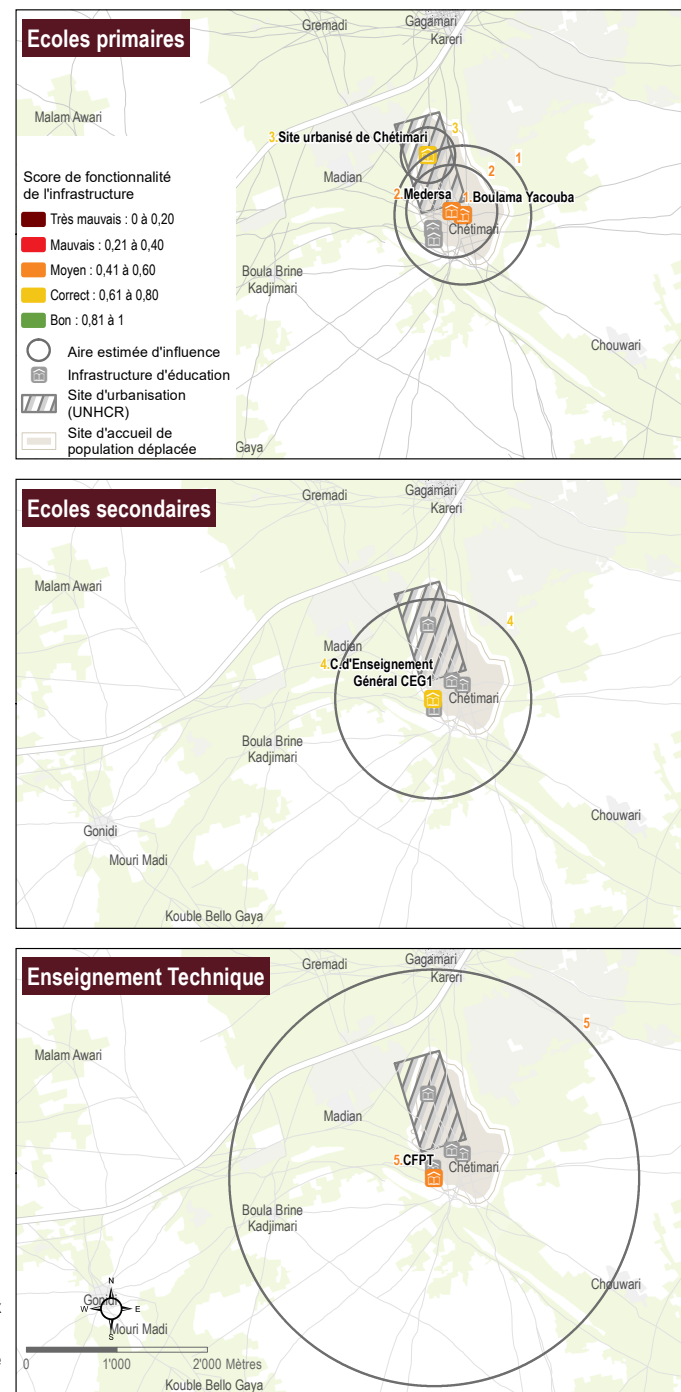
L'enseignement pré-scolaire n'est assuré que par un Espace Amis des Enfants, géré par l'ONG Caritas. En ce qui concerne **l'enseignement primaire de base**, les écoles primaires de Chétimari sont en nombre insuffisant. Une école primaire existe sur le site même, et nécessiterait en priorité un renforcement en personnel. Des interventions sur ses infrastructures et ses équipements ont également été suggérées. En termes d'**enseignement secondaire**, il existe un collège d'enseignement général à Chétimari. Il offre un environnement pédagogique conforme, mais ne dispose d'aucun équipement sanitaire. L'offre de **formation technique** proposée par le Centre d'enseignement technique, porte sur les métiers du bâtiment, de la couture, de la restauration, de la coiffure, de la mécanique et de la construction métallique. L'évaluation a révélé que le centre manquait des équipements nécessaires à son bon fonctionnement.

¹ La matrice de notation incluait un système de points «bonus» et «malus», ce qui explique l'occurrence d'un score supérieur à 1 dans une des sous-catégories.

² En l'absence de recommandations applicables aux écoles coraniques et aux Espaces Amis des Enfants dans le Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016, ces catégories d'établissements n'ont pas fait l'objet d'une notation.

³ En ce qui concerne les établissements primaires et pré-scolaires, cette information a été collectée directement auprès des gestionnaires d'établissement. Dans le cadre de la politique de protection de l'enfance observée par IMPACT Initiatives, les enfants ne sont pas inclus dans ce type d'enquêtes comme répondants.

Carte 3 : Aires d'influence³ moyennes des infrastructures éducatives rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de Chétimari, par type de structure

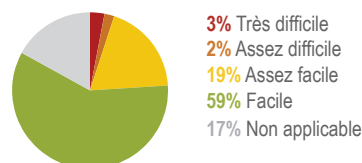


Enjeux d'accès à l'éducation

La proximité des services éducatifs

Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la majorité des occupants considéraient que les services d'éducation étaient facilement accessibles depuis le site.

Perception des occupants sur la facilité d'accès aux établissements scolaires:



Plus des trois-quarts des ménages répondants ont rapporté que les membres de leur ménage se rendant à un établissement scolaire mettaient moins de 15 min pour y accéder depuis le site, tous moyens de transport confondus. Interrogés sur les raisons pour lesquels ils choisissent de fréquenter un établissement particulier, les usagers ont indiqué la proximité géographique comme premier critère de choix, et la qualité de l'enseignement en second.

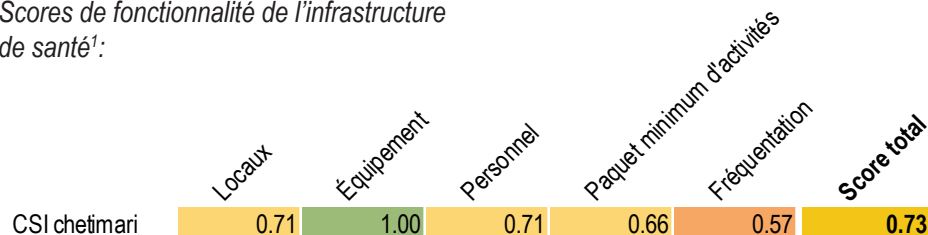
Une demande supérieure à l'offre

Dans la mesure où le site urbanisé prévoit, à terme, d'accueillir plus de 6 000 habitants, toutes catégories d'occupation confondues

(bénéficiaires directs du programme HCR, propriétaires de parcelles acquises auprès de la mairie), les besoins en éducation vont augmenter proportionnellement au niveau d'occupation du site. Alors que les constructions de maisons sur les parcelles sociales se sont achevées, les perspectives d'occupation du site concernent majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement autonome.

Actuellement, **62% des occupants ont moins de 18 ans**, ce qui souligne des besoins importants et croissants en fourniture de services éducatifs à tous les niveaux d'enseignement. Les groupes de discussion avec les différentes catégories d'occupants ont souligné que la proximité aux services sociaux de base, parmi lesquels l'éducation, consistait un critère majeur ayant motivé l'installation pour les ménages installés. Parallèlement, les ménages non installés vivant en centre-ville ont évoqué un meilleur accès à l'éducation sur leur lieu de résidence actuel que ce qu'ils pouvaient espérer en habitant sur le site. La présence de nombreux réfugiés nigériens parmi les bénéficiaires du programme HCR invite également à penser la problématique d'accès à l'éducation publique en termes de transférabilité des enseignements entre le système nigérien et nigérian, dont les langues d'enseignement sont différentes. Le grand nombre d'écoles coraniques, par opposition aux écoles publiques, répond en partie à cette préoccupation.

Scores de fonctionnalité de l'infrastructure de santé¹:



Un Centre de Santé Intégré (CSI) relativement performant à Chétimari

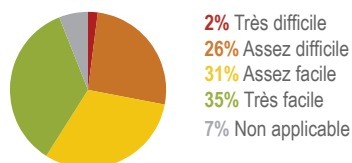
L'évaluation a porté sur un établissement de santé: le CSI de Chétimari. Il s'agit du seul service de santé que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement.

Le CSI de Chétimari présente un score de fonctionnalité correct, bien qu'handicapée par une hausse de sa fréquentation depuis les débuts de la crise. Parmi l'ensemble des CSI de type 2 évalués dans le cadre de cette enquête, celui de Chétimari est le mieux doté en ressources humaines. D'après les enquêtes menées auprès du personnel d'encadrement, le centre n'est cependant pas en mesure d'offrir l'intégralité des activités de soins prévus au titre du Paquet Minimum d'activités², ce qui suppose que, pour accéder à certains types de soins, les occupants des sites urbanisés doivent se rendre à Diffa, où la disponibilité des services de soin est meilleure qu'à Chétimari.

Enjeux d'accès aux soins

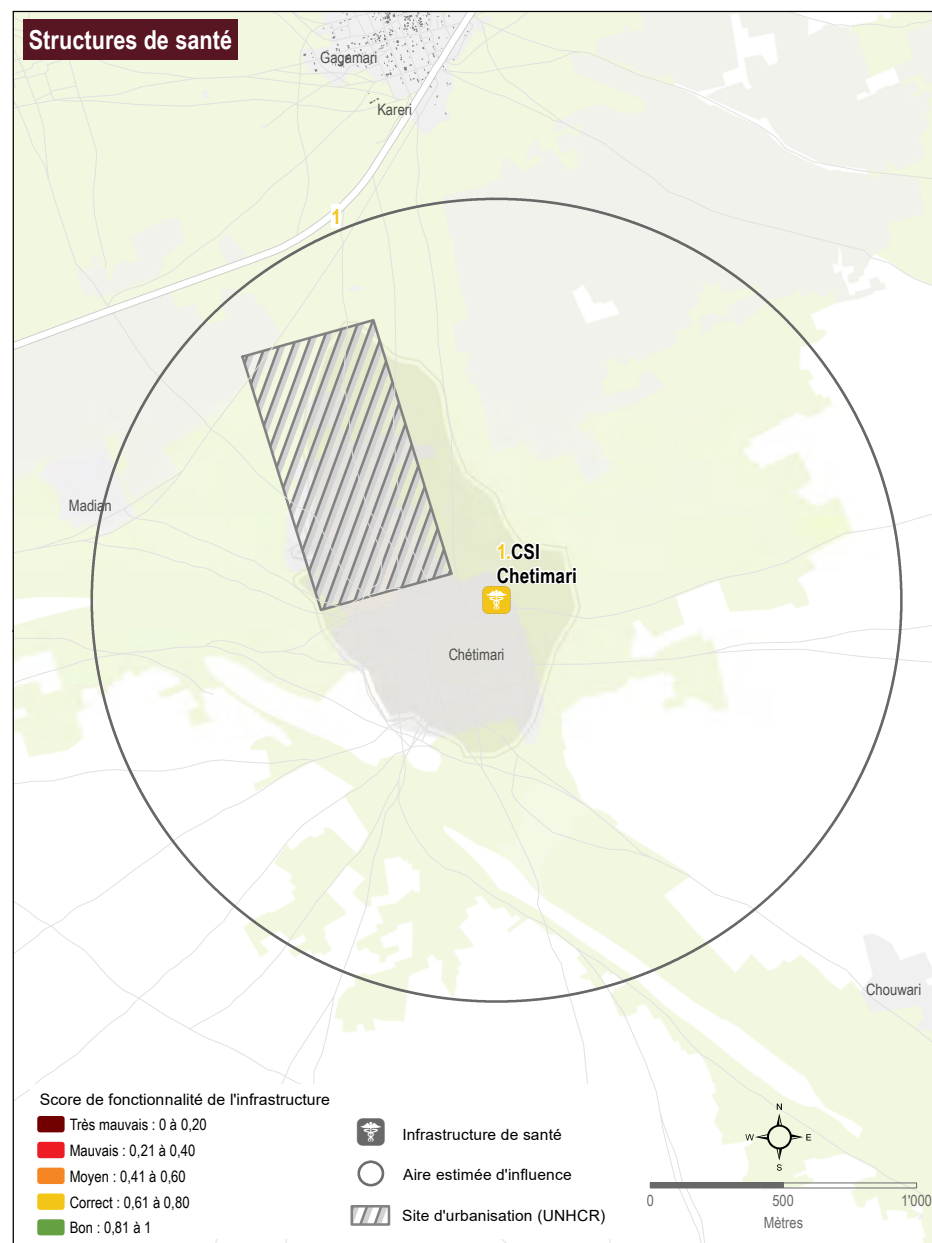
Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la perception de la qualité de l'accès aux services de santé est variable. La majorité des répondants ne voient cependant pas d'inconvénient à utiliser le CSI urbain pour répondre à leurs besoins médicaux.

Perception des occupants sur la facilité d'accès infrastructures de santé:



Etant donné que le CSI est le seul service disponible pour les habitants de la ville de Chétimari, la distance moyenne parcourue par les patients qui s'y rendent est variable, avec 49% des occupants du site ayant estimé entre 15 et 30 minutes le temps de trajet pour s'y rendre, tandis que 83% des usagers interrogés au niveau du centre ont déclaré mettre moins de 15 min.

Carte 4 : Aire d'influence moyenne de l'infrastructure de santé rapportée comme étant régulièrement utilisée par les occupants du site urbanisé de Chétimari



¹ Dans la mesure où le projet Shimodu a prévu d'intervenir en appui à des structures de santé de proximité, seuls les cases de santé et les Centres de Santé Intégrés de type 1 et 2 ont été ciblés par l'enquête de fonctionnalité. Le centre de santé Mère-Enfant et Centre Hospitalier Régional n'ont pas été enquêtés.

² Tel que définis par les Normes et standards des Infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé du Niger, 2016

Eau et assainissement

Scores des points d'eau:

	Fonctionnalité	Accessibilité	Score total
Borne fontaine Malam Kado du site	1.00	0.40	0.70
Forage privé Kaolé Maddo du site	0.75	0.40	0.58
Borne fontaine Elhadji Bana du site	1.00	0.40	0.70
Borne fontaine Mai Chayi du site	1.00	0.73	0.87
Forage à motricité humaine Aboucar Kallo	1.00	0.80	0.90
Forage à motricité humaine Badjo Djibrilla du site	0.75	0.47	0.61
Forage3 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	0.50	0.00	0.25
Forage2 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	0.50	0.00	0.25
Forage à motricité humaine Bagoni Blou du site	0.75	0.80	0.78
Borne fontaine Ibrahim Souleymane du site	0.75	0.33	0.54
Forage1 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	1.00	0.00	0.50
Borne fontaine Yakou Madou du site	1.00	0.00	0.50
Forage à motricité humaine Na Yawa du site	0.50	0.00	0.25

Ouvrages hydrauliques et besoins

On constate que sur le site de Chétimari, l'accès à l'eau est relativement bien couvert grâce à un maillage d'ouvrages hydrauliques et à un système de distribution opérationnel en gestion déléguée. Le taux de couverture géographique pourrait être amélioré à l'aide d'extensions du réseau de bornes fontaines pour les zones situées au-delà de 500m des bornes fontaines existantes.

Les besoins en eau devraient en effet croître jusqu'à près de 500 000 litres par jour¹ pour répondre aux besoins quotidiens des habitants du site une fois toutes les parcelles aménagées et occupées. Cette projection doit être ajustée en fonction des perspectives réelles d'évolution de l'occupation, qui concerne majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement spontané.

Assainissement²

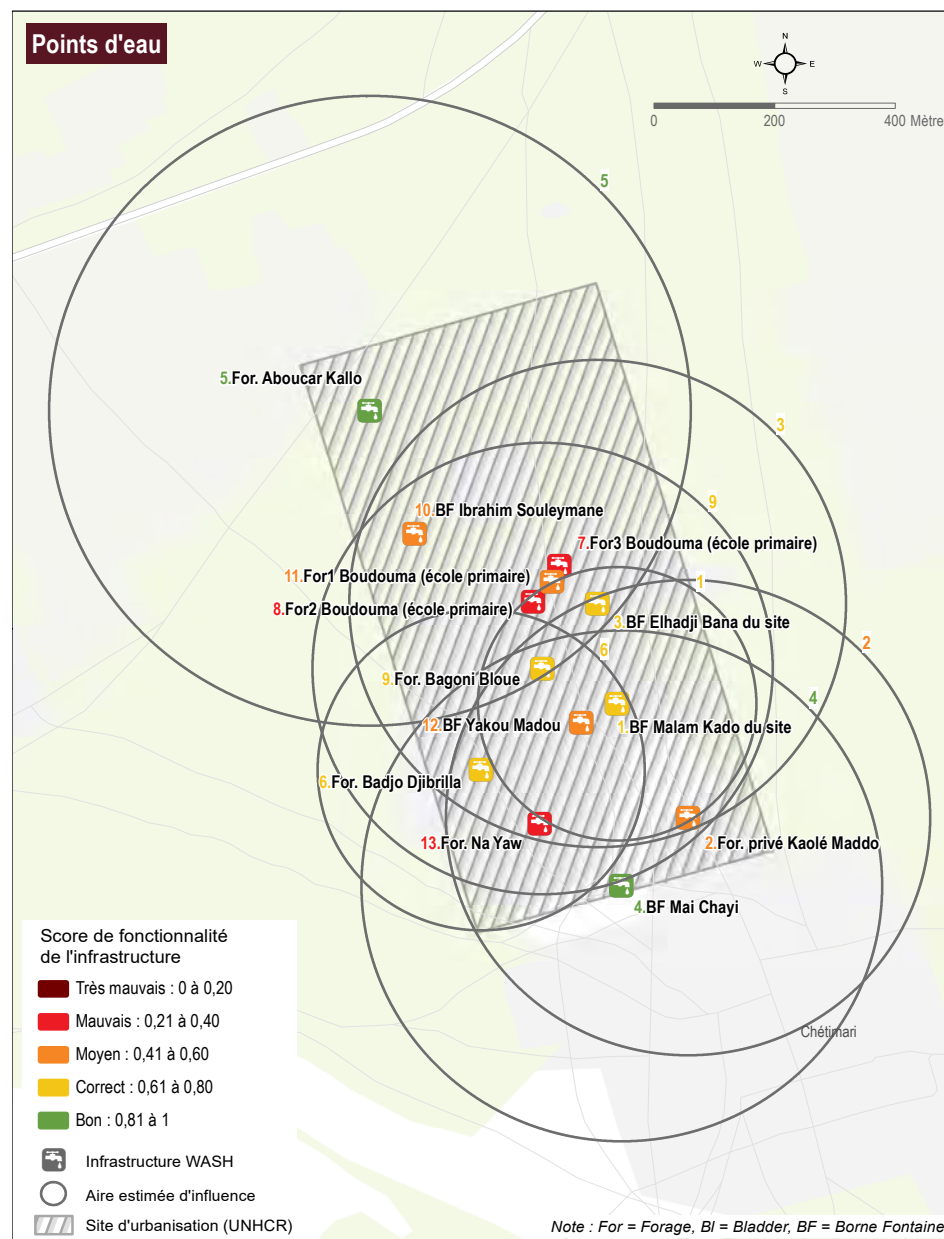
Le site urbanisé de Chétimari est équipé de 450 latrines familiales de type Sanplat (fosse circulaire) construites en matériaux définitifs et avec une superstructure en matériaux locaux. Ces ouvrages ont été réalisés par l'ONG CISP selon une méthode qui fournit un appui technique et en matériaux aux ménages pour qu'ils réalisent eux-mêmes la construction de leurs latrines.



Des ménages occupant le site déclarent avoir accès à des latrines

Bien que les besoins en assainissement familial soient essentiellement couverts, les occupants rapportent dans les groupes de discussion le problème du manque d'entretien des latrines.

Carte 5: Aires d'influence moyennes des points d'eau rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



¹ Calculé à partir du volume individuel quotidien de 75L recommandé en zones urbaines par le Programme sectoriel eau hygiène et assainissement et de la population totale estimée à terme sur l'ensemble des 913 parcelles du site, soit plus de 6 000 personnes, sur une base de 7 personnes en moyenne par ménage.

² Le degré de fonctionnalité des infrastructures d'assainissement n'a pas fait l'objet d'une analyse, car ce sont des latrines familiales

Moyens d'existence

Profils économiques des ménages

Moyens d'existence principaux rapportés par les ménages, en % des ménages répondants:

Agriculture de subsistance	63%	
Autre	28%	
Élevage de subsistance	12%	
Assistance humanitaire	10%	
Vente de produits agricoles	9%	

La plupart des activités génératrices de revenus pratiquées par les ménages occupant le site urbanisé sont liées à l'agriculture. Les occupants du site qui pratiquent l'agriculture ont rapporté travailler des terres arables appartenant à des tiers en échange d'une partie de leur récolte. Les zones de culture sont situées au bord de la rivière Komadougou Yobé, à quelques kilomètres du site.

Peu d'activités génératrices de revenus sont pratiquées sur le site-même. Une part non négligeable de 6% des ménages déclare n'avoir aucune source de revenus.

La plupart des groupes de discussion avec les occupants du site ont souligné une amélioration de leur santé économique vis-à-vis de leur situation antérieure à l'installation, liée à une capacité accrue à économiser, cependant compensée par une précarisation par rapport à leurs activités dans leur localité d'origine. Les occupants dépendent en effet plus du travail journalier et de main d'œuvre qu'auparavant.

Préoccupations prioritaires des ménages quant à l'amélioration de leurs moyens d'existence

Le renforcement de leurs moyens d'existence est une préoccupation majeure pour les occupants actuels du site et les bénéficiaires non encore installés. Le tissu économique local étant très lié aux chaînes de valeur agricoles, la santé économique des ménages se traduit aussi en termes de sécurité alimentaire.

Les groupes de discussion avec les ménages occupant les sites ont révélé que tous, sans exception, considéraient l'appui aux moyens d'existence comme une priorité d'intervention sur le site. Sur les six groupes interrogés sur les motifs de l'installation ou de leur installation future, quatre ont mentionné la perspective de recevoir de l'assistance humanitaire, et trois ont évoqué celle d'une assistance alimentaire. Tous les groupes ont priorisé les activités génératrices de revenu dans leurs doléances, tandis que les attentes en termes de distributions alimentaires ont été particulièrement portées par les femmes.

Contraintes aux moyens d'existence

Les femmes ont été les plus nombreuses à évoquer le manque de moyens financiers et de vivres comme la contrainte majeure à l'économie familiale. Les hommes, généralement plus directement impliqués dans des activités agricoles, ont cité l'éloignement ou les difficultés d'accès

aux sites de pêche, ainsi que le manque d'espaces cultivables. Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les activités agricoles nécessitent en effet l'accès à des terres arables situées en dehors du centre-ville, à des espaces piscicoles, ainsi que des investissements dans des systèmes d'irrigation permettant de faire face aux conséquences du changement climatique. Or, les menaces sécuritaires qui pèsent sur toute la région couplé à l'instauration d'un état d'urgence ont fait obstacle au développement du secteur agricole pour les populations affectées par les déplacements. L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice de groupes armés¹.

Opportunités économiques dans les filières agricoles²

Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les espaces de production agricoles traditionnels ont été massivement frappés par l'insécurité. L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice

de groupes armés. Afin de re-dynamiser des activités agricoles au bénéfice des occupants des sites urbanisés, la récupération de terres dans de nouvelles zones de production accessibles et sécurisées est envisageable. Ceci implique des investissements dans des systèmes d'irrigation qui soient gérables en termes de coûts d'exploitation pour les producteurs.

L'environnement direct du site présente des opportunités pour développer des unités de production agricole de proximité. Des terres agricoles doivent être mises à disposition par la commune à travers une commission foncière locale, pour permettre aux occupants du site de pratiquer une activité agricole à proximité immédiate de leur lieu de vie. Ces espaces restent à viabiliser, avec l'appui direct des ONG Concern Worldwide et Welt Hunger Hilfe.

Opportunités économiques dans d'autres filières³

Le petit commerce et la transformation de produits agricoles ont également été identifiés comme des secteurs relativement porteurs à développer, et dont les activités permettent d'impliquer les femmes et les jeunes. Les métiers de la mécanique et de la petite métallurgie ont également été cités pour les jeunes.

¹ ACTED, Evaluation des opportunités économiques dans la région de Diffa, communes de Diffa, Chétimari, N'guimi et Maine Soroa, juin 2019. La méthodologie de cette étude, qui repose sur des entretiens avec des informateurs clés avec les services techniques décentralisés concernés et des opérateurs économiques locaux, a été développée avec le soutien technique de AGORA

² Ibid

³ Ibid

Disponibilité des marchés

Sur la base des ateliers de cartographie participative, trois marchés ont été évalués dans le cadre de cette étude: Le marché à bétail hebdomadaire, le marché mixte hebdomadaire de Gagamari, et le marché central de Chétimari.

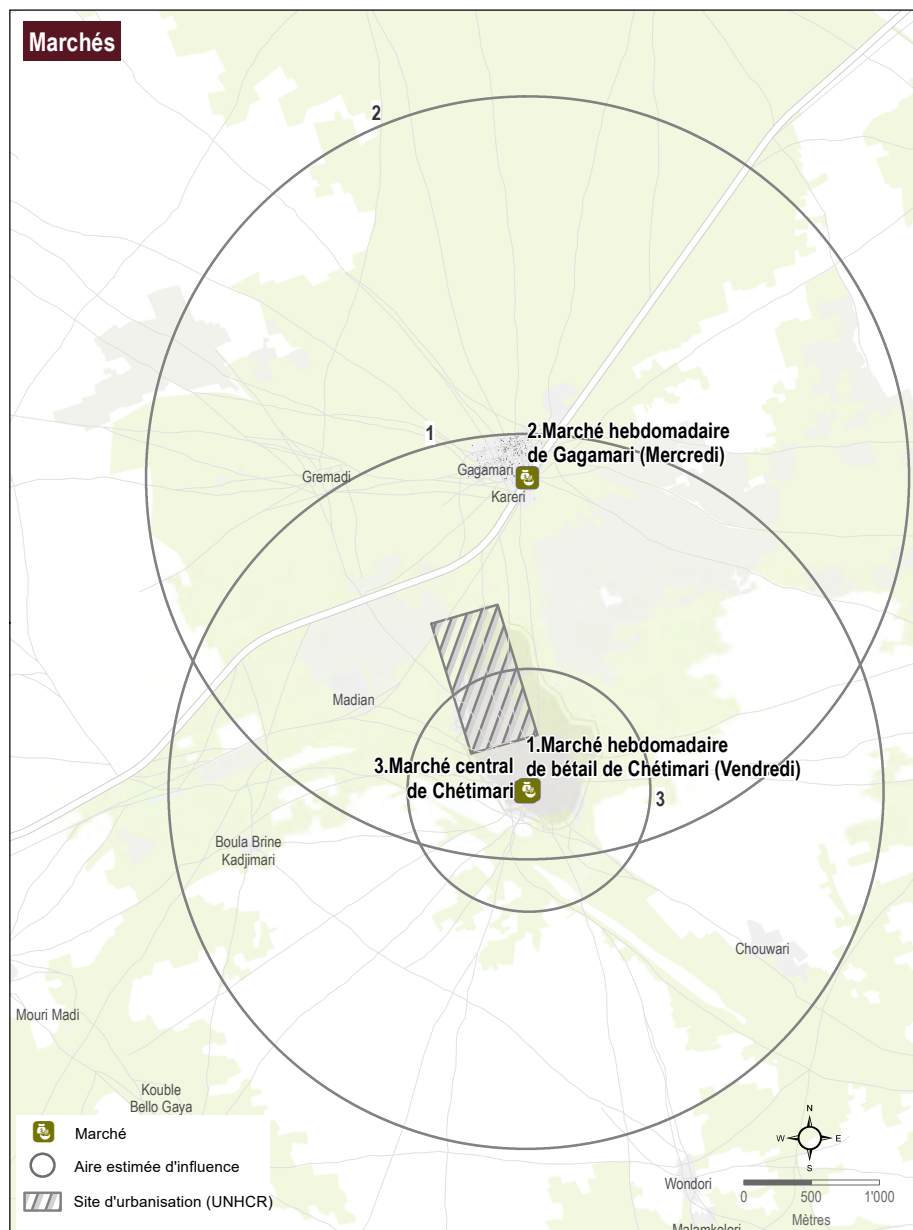
Depuis le début de la crise, deux des trois marchés ont vu leur activité baisser, alors que le troisième (marché de Gagamari) a vu le volume de ses échanges croître. Ces variations s'expliquent, d'après les gestionnaires des marchés, par le fait que la crise a, d'un côté, induit une augmentation de la demande de part le peuplement rapide des sites de déplacés situés au centre-ville de Chétimari; et, d'autre part, mis à mal les canaux d'approvisionnement et le pouvoir d'achat. Les échanges économiques ont eu tendance à se concentrer au niveau du marché de Gagamari, qui a accueilli depuis 2015 les populations affectées par le déplacement à la fois comme nouveaux acteurs de la revente et nouveaux clients. Une évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa réalisée par REACH en juin 2019 a révélé que l'insécurité fait partie des deux premières difficultés rencontrées pour les commerçants des marchés de la commune de Chétimari, ainsi que les transporteurs.

Les gestionnaires des marchés ont unanimement souligné un besoin de renforcement pour soutenir la bonne marche des échanges économiques locaux. Les besoins de réhabilitation, à la fois sur les infrastructures et les équipements sanitaires disponibles, ont été cités par le gestionnaire des marchés Gagamari et central, tandis que le gestionnaire du marché central a aussi noté un besoin de soutien direct aux producteurs et agriculteurs pour soutenir l'approvisionnement en marchandises.

Accès aux marchés

Les marchés existants dans la commune de Chétimari sont jugés suffisamment proches par les occupants du site, ce qui ne requiert pas l'ouverture d'un nouveau marché sur le périmètre du site. En revanche, les occupants interrogés lors des ateliers de cartographie participative et des groupes de discussion ont suggéré une amélioration de la qualité des services offerts par ces marchés, notamment en termes d'équipements sanitaires et d'infrastructures.

Carte 6: Aires d'influence moyennes des marchés rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



PLANIFICATION TERRITORIALE DES INTERVENTIONS

Plan de priorisation des interventions à mener pour encadrer le développement du site urbanisé de Chétimari

Septembre 2019



Interpréter les besoins pour construire un projet de territoire

Ce plan de priorisation des interventions est le résultat du travail de recherche et de planification consultative facilité par AGORA auprès des parties prenantes de la ville de Chétimari. Partant des résultats de l'évaluation territoriale, qui offrent une lecture partagée des besoins, mais aussi des enjeux et des opportunités propres au territoire du site urbanisé, l'objectif a été de les interpréter, de les prioriser, et de construire un projet de territoire adapté aux réalités du site. Le plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Chétimari propose une feuille de route détaillée pour des interventions complémentaires au bénéfice du site et de ses occupants. Ce document de planification stratégique est un instrument destiné à guider tous les acteurs du territoire, notamment les acteurs publics et leurs partenaires extérieurs dans le choix d'interventions urbaines. Celles-ci sont pensées de sorte à renforcer la résilience des populations occupant le site urbanisé de Chétimari, ainsi qu'à favoriser durablement l'intégration du site dans le tissu urbain de la commune. Pensées par les acteurs du territoire, et pour les acteurs du territoire, les interventions prioritaires répondent à des insuffisances avérées et quantifiées en termes d'aménagement urbain, de disponibilité des services essentiels, de développement agricole et d'opportunités socio-économiques.

Aligner les actions en faveur du site urbanisé avec les priorités de développement communal

Les stratégies envisagées pour améliorer les conditions de vie des populations occupant le site urbanisé s'insèrent pleinement dans les priorités de développement communal, énoncées dans le Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Chétimari 2017-2021. La formulation d'un plan d'intervention spécifique pour accompagner le développement du site urbanisé de Chétimari répond à un besoin de planification locale, dans la mesure où le PDC propose une vision générale du développement de l'ensemble de la commune, sans que les priorités retenues soient nécessairement localisées. Ce plan de priorisation permettra donc aux autorités communales de rassembler les différents acteurs de l'aide et les communautés du site autour d'un agenda commun et une feuille de route détaillée directement imprégnée des objectifs du développement communal et spécifiquement détaillée pour le site.

Planifier les besoins d'investissement local à court et moyen terme

Les interventions de relèvement retenues couvrent la période 2019-2022, et ne sont qu'en partie financées. Selon les estimations de coûts qui ont pu être définies par les acteurs locaux, les besoins se chiffrent à minimum **800,000,000 XAF**¹.

¹ Il s'agit de la somme des estimations de coûts pré-identifiés par les acteurs clef du développement des sites, notamment les représentants des services techniques déconcentrés, et des organisations de l'aide qui ont participé à l'exercice. Les Plans d'Investissement Communaux ont également été consultés. Ces estimations sont données à titre indicatif, tenant compte du fait que toutes les interventions n'ont pas pu être chiffrées.

Afin d'interpréter les besoins et d'élaborer des stratégies d'interventions spécifiques, AGORA a organisé un atelier de planification participative. Tous les acteurs de mise en œuvre et de la gouvernance locale ont été invités à contribuer, ainsi que des représentants de la société civile et des communautés concernées. Les acteurs publics ont ensuite été de nouveau consultés pour enrichir et arrêter les propositions au vu des provisions actuelles du PDC et du Plan d'Investissement Annuel (PIA), ainsi que pour arrêter les stratégies du plan de priorisation. Les budgets estimatifs sont donnés à titre indicatif.

Une approche participative et décisionnelle

L'atelier de planification participative s'est tenu le 27 juin 2019 à l'Hôtel 18 de Diffa, sous la présidence du Maire de Chétimari. Une cinquantaine de participants, issus du Gouvernorat, du Conseil Régional, de la préfecture de Diffa, de la commune, des communautés bénéficiaires du projet d'urbanisation, des ONG actives sur le site, des agences des Nations Unies et de ses partenaires de mise en œuvre, y ont participé.

A la suite d'une présentation détaillée des résultats de l'évaluation territoriale du site et d'une discussion autour de leur interprétation, les participants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer les plans de réponse selon leurs domaines d'expertise propres. Trois groupes de travail ont été organisés pour couvrir les aspects liés aux services sociaux de base, aux moyens d'existence et développement économique, et à l'aménagement urbain. Chaque groupe de travail a élaboré, au cours de cet exercice, un plan d'interventions opérationnel selon la matrice suivante :



Les priorités d'intervention retenues pour favoriser le développement socio-économique et urbain à long terme du site urbanisé de Chétimari sont présentées dans les pages qui suivent, selon 6 axes stratégiques :

- Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative
- Améliorer l'accès au système de soins
- Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement
- Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site
- Favoriser la résilience environnementale
- Favoriser l'installation durable sur le site

Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction d'un mur de clôture à Boulama Yacouba (CFM-CEG) - Achèvement d'une salle de classe à Boulama Yacouba - Réhabilitation de 3 salles de classe à Boulama Yacouba - Construction et équipement des salles de classe à l'école Medersa de Chétimari - Construction d'un magasin et réfectoire à Gaidan Tchoukou, Boulama, et Medersa - Construction d'un atelier, d'un logement et d'un magasin au CFM	Passation de marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale ou réalisation de travaux directement par les partenaires selon l'approche <i>cash for work</i>. ACTED pour la construction de 2 salles de classe. Projet PARCA pour la clôture d'établissements, constructions et réhabilitations. Projet PARCA et ACTED pour les blocs sanitaires. Autres partenaires à solliciter.	14,000,000 XAF 5,000,000 XAF 12,000,000 XAF 48,000,000 XAF 150,000,000 XAF 80,000,000 XAF	2019 - planifié 2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019-2020 - planifié 2019-2020 - à sécuriser 2020 - à sécuriser 2020-2021 - planifié

Besoin à couvrir : Faible fréquentation scolaire

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Organisation de trois séances de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation, en particulier celle des filles - Renforcement des cantines scolaires au primaire, CEG et CFM - Octroyer des primes de motivation aux enseignants - Assurer des dotations en kits scolaires aux élèves démunis	Mairie, services déconcentrés éducation, partenaires de l'aide. Plaidoyer auprès des leaders religieux et communautaires Plaidoyer auprès des services techniques de l'éducation. Appui d'ACTED en kits scolaires pour environ 100 élèves	3,105,000 XAF A déterminer A déterminer A déterminer	2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2020 - 2021 - à renforcer

Besoin à couvrir : Carences de l'enseignement pédagogique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Appuyer l'organisation de 5 Programmes de Renforcement des Capacités en Education (CAPED) de 3 jours /an - Financer la supervision pédagogique des enseignants (24 visites d'accompagnement pédagogique et 15 visites d'inspection) - Assurer des formations en pédagogie pour les enseignants - Formation sur la gestion administrative pour les formateurs du CFM - Dotation des écoles en fournitures matérielles et collectives - Approvisionnement en matière d'œuvre pour les apprenants du centre de formation aux métiers (CFM) - Remplacement des machines et outils usés du CFM - Appui en carburant et à la maintenance du groupe électrogène du CFM - Appui en formation et recyclage des enseignants du CEG - Dotation du CEG en fournitures et matériels pédagogiques collectifs et individuels	Organisation de CAPED dans chaque secteur pédagogique, sous la supervision des services départementaux d'éducation. Appui des partenaires à la réalisation des visites d'encadrement des encadreurs des inspections du Département de l'Enseignement Primaire et Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire. Marchés de fourniture de services en lien avec la Mairie et les services techniques de l'éducation, notamment la Direction Départementale de l'Enseignement Professionnel et Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire.	12,250,000 XAF 1,185,000 XAF 11,259,000 XAF 3,000,000 XAF 11,259,000 XAF A déterminer 25,000,000 XAF 1,000,000 XAF 4,000,000 XAF 6,000,000 XAF	2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser

Améliorer les conditions d'accès au système de soins

Besoin à couvrir : Sous-dimensionnement des infrastructures et équipements sanitaires

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Dotation d'une ambulance pour le CSI - Fourniture de carburant pour le groupe électrogène du CSI	Mairie et Direction Départementale de la santé mènent un plaidoyer auprès des partenaires et de la Direction Régionale de la Santé Publique. Appui des partenaires au système	45,000,000 XAF 1,000,000 XAF	2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Insuffisance des intrants et matériels de soin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Mise à disposition régulière de médicaments pour le CSI - Mise à disposition de kits de consultation et d'accouchement - Mise à disposition de farines pour la prise en charge des enfants sains en nutrition	Mairie, direction départementale de la santé et directeur du CSI mènent un plaidoyer auprès de la Direction Régionale de la Santé Publique. Appui des partenaires au système de santé publique.	15,000,000 XAF A déterminer A déterminer	2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Lacunes en personnel de soin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Renforcer les effectifs et de la formation des personnels soignants - Recrutement d'auxiliaires de soin pour le CSI - Assurer la formation des relais communautaires	Mairie, direction départementale de la santé et directeur du CSI mènent un plaidoyer auprès de la Direction Régionale de la Santé Publique et des partenaires	A déterminer A déterminer 5,000,000 XAF	2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser

Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures hydrauliques

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Réaliser une étude diagnostique de l'état du réseau et une étude de faisabilité pour son extension - Extension de la couverture spatiale du réseau mini Adduction d'Eau Potable (AEP) existant avec 5 Bornes Fontaines et raccordement - Promotion de branchements individuels au niveau du site - Assurer le suivi et le contrôle technique des travaux des infrastructures par la commune - Réaliser un nouveau forage équipé avec réservoir pour renforcer la capacité de distribution du château d'eau de Chétimari - Redynamisation un comité de gestion des points d'eau - Assurer la prise en charge d'un agent eau hygiène et assainissement communal	Marchés impliquant la Mairie, les Directions Régionale et Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA et DDHA) Travaux d'ACTED impliquant la Mairie, la DRHA, la DDHA. Partenaires proposent une assistance technique à la Mairie pour la maîtrise d'ouvrage communale. Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie, la DRH, la DDH. ACTED avec la Mairie, la DRHA, et la DDHA. Mairie avec le soutien de partenaires.	25,000,000 XAF 16,000,000 XAF A déterminer A déterminer 15,000,000 XAF 500,000 XAF 400,000 XAF/ mois	2019 - 2020 - à sécuriser 2020 - planifié 2020- 2021 - planifié 2019 - 2020 - à sécuriser 2020 - 2021 - planifié 2019 - 2020 - planifié 2019 - 2021 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures d'assainissement

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Assurer la promotion de l'hygiène pour l'entretien des latrines familiales à travers l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) - Construction et réhabilitation de blocs sanitaires dans les établissements scolaires - Construction et réhabilitation de blocs sanitaires dans les marchés de Gagamari et du marché central	Appui d'ACTED avec les communautés avec l'appui des Comités régional et départemental de l'ATCP Marché de travaux dans le cadre du PARCA et réalisation par ACTED en impliquant la Mairie et services techniques dans le suivi	2,000,000 XAF 12,000,000 XAF 5,000,000 XAF	2019 - 2020 - planifié 2019 - 2020 - planifié 2020 - 2021 - planifié

Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens de production insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Récupération des terres dégradées en <i>cash for work</i> à proximité du site - Irrigation de terres avec un système de pompage solaire et château d'eau - Création d'un site maraîcher à proximité immédiate du site - Réhabilitation du périmètre irrigué de Chétimari - Distribution d'intrants agricoles améliorés - Distribution d'équipements agricoles - Création d'une banque céréalière - Réhabilitation de la banque d'intrants agricoles - Création d'une pépinière - Reconstitution du cheptel - Aménagement et creusage de mares piscicoles - Réhabilitation du parc de vaccination avec désensablement, plantation d'arbres et construction d'abreuvoirs - Réhabilitation de l'abattoir de Gagamari	Mobilisation d'emprises foncières communautaires par le biais de la Mairie et de la chefferie traditionnelle. Projets de Concern et WHH et le projet PARCA. WHH, Concern, Karkara, projet PARCA en concertation avec les services techniques de l'agriculture. Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'agriculture. Projets de Concern et Karakara. Projets de WHH, Concern, Prodaf Projet PARCA Marchés de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'élevage.	25,000,000 XAF 8 500 000 /Ha 8 500 000 /Ha A déterminer 10,000,000 XAF 6,000,000 XAF A déterminer 6,000,000 XAF A déterminer 30,000 XAF/ tête 34,000,000 XAF 15,000,000 XAF 30,000,000 XAF	201- 2020 - en cours 2019 - 2020 - en cours 2019 - 2020 - planifié 2019 - 2020 - en cours 2019 - 2020 - à renforcer 2019 - 2020 - à renforcer 2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - à sécuriser 2019 - 2021 - planifié 2019 - 2021 - en cours 2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - à renforcer 2020 - 2021 - planifié

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures de commerce

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction de 6 hangars au marché de Gagamari - Construction d'un marché hebdomadaire - Construction d'un marché à bétail	Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'agriculture. ACTED appui aux infrastructures marchandes.	42,000,000 XAF 60,000,000 XAF 55,000,000 XAF	2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - planifié

Besoin à couvrir : Difficultés d'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Appui au développement d'activités génératrices de revenus pour les ménages installés sur le site dans des filières porteuses localement (agriculture, élevage, transformation, pêche et aviculture, petit commerce et transport, vente d'intrants et produits agricoles, artisanat) - Appui à la réalisation d'une formation professionnelle pour les jeunes désœuvrés installés sur le site - Appui à la constitution de groupements économiques féminins	Projets de ACTED, Projet RESILAC, KARKARA, WHH. Formation, accompagnement et dotation en kits de démarrage pour les agents économiques en partenariat avec des artisans et producteurs en exercice.	A déterminer A déterminer A déterminer	2019 - 2021 - à renforcer 2019 - 2021 - à renforcer 2019 - 2021 - à renforcer

Favoriser la résilience environnementale

Besoin à couvrir : Absence de système de gestion des déchets

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Aménagement d'un dépotoir à ordures et système de ramassage, gestion et enfouissement - Dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité	Appui d'ACTED pour la dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité	20,000,000 XAF / an A déterminer	2019 - à renforcer 2019 - à renforcer

Favoriser l'habitat durable

Besoin à couvrir : Parcelles vacantes sur le site urbanisé

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Finaliser la construction de 200 unités de logement sur le site - Favoriser l'installation des ménages attributaires non installés, la revente des parcelles à des ménages nantis pour la construction autonome, et le dédommagement des propriétaires terriens	HCR en partenariat avec Construction Sans Bois Mairie, avec la contribution du Comités d'Aménagement de l'Espace Urbain Communautaire et du HCR	A déterminer A déterminer	2019 - 2020 - en cours 2019 - planifié

NIGER

Plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Diffa et de ses environs

Rapport d'évaluation des besoins
et planification des interventions

Septembre 2019



Analyse des besoins et plan de priorisation des intervention du site urbanisé de Diffa

Introduction

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a initié à partir de 2014-2015 une dynamique d'appui à l'urbanisation dans la région de Diffa. Le site de la ville de Diffa a été développé à partir de 2017 dans le cadre d'un projet de réponse « hors camp ». Il constitue un nouvel espace de vie urbaine qui accueille des populations affectées par la crise de déplacement, au cœur même du tissu urbain de Diffa. En effet, la ville de Diffa a été et demeure très affectée par la crise de déplacement de populations qui sévit depuis 2015, et doit répondre à l'enjeu d'une demande croissante en services de base et en logements, alors que les équipements socio-communautaires et opportunités économiques sont insuffisants. La Mairie de Diffa reconnaît que la sécurité, la cohésion sociale, et l'adaptation aux changements climatiques ont émergé comme de nouvelles priorités pour le développement communal¹, venant s'ajouter aux impératifs de fourniture de services de base et de promotion des filières économiques locales.

Une analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base...

Dans le cadre d'un projet d'appui à la résilience communautaire mené par le consortium d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe (WHH) et IMPACT Initiatives, - complémentaire de l'intervention du HCR sur le site urbanisé- une évaluation territoriale des besoins a été réalisée. La méthodologie a consisté en des ateliers de cartographie participative avec des occupants du site, pour identifier les services de base les plus utilisés pour l'accès à l'éducation, la santé, les marchés et l'eau. Les gestionnaires de ces services ont été interrogés, ainsi que leurs usagers. Sept groupes de discussion avec différentes catégories d'occupants ont été réalisés pour analyser les processus d'installation sur le site. Les données issues de cette collecte sont indicatives.

... Pour informer des stratégies de développement local adaptées au site...

Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans la première section, a été suivie par un processus de planification participative réunissant tous les acteurs locaux, publics et de l'aide impliqués dans le développement de ce site. Le plan de priorisation des interventions, présenté dans la deuxième section, constitue une feuille de route pour la mise en œuvre concertée et coordonnée d'interventions qui répondent directement aux besoins au niveau du site et de son environnement immédiat.

¹ Mairie de Diffa, Termes de référence relatif à la replanification du PDC de la commune urbaine de Diffa, 2019

Carte 1 : Localisation de la commune de Diffa dans la région de Diffa, Niger



... Et aux objectifs de développement communal

Le présent rapport d'évaluation et de planification s'attache à concilier des stratégies concrètes, localisées et basées sur une analyse robuste des besoins avérés localement, avec les orientations plus larges du développement communal. Les acteurs de l'aide et du développement peuvent donc se conformer à ce plan de priorisation pour guider leur programmation. Les besoins d'investissement sont estimés à plus de 1,000,000,000 XAF².

² Voir p. 18 à 27

EVALUATION TERRITORIALE DES BESOINS

Analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base accessibles aux occupants du site urbanisé de Diffa

Juin 2019



Introduction

Contexte de l'étude

La crise de déplacement à Diffa

Depuis le mois d'avril 2013, le nord-est du Nigeria fait face à une escalade de violence due à l'insurrection du groupe Boko Haram. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, où des membres du groupe armé ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. Les attaques récurrentes ont déstabilisé les autorités locales et engendré d'importants déplacements de population dans la région de Diffa. En 2018, on estimait que 250 000 personnes étaient déplacées¹. L'enlèvement du conflit qui a entraîné le maintien, depuis 2015, d'un état d'urgence², contribue à affaiblir les perspectives de retour des populations déplacées, alors qu'on constate qu'elles se regroupent progressivement dans des familles d'accueil ou autour de villes disposant d'un meilleur accès à des services de base que les sites de déplacés. La pression sur les équipements socio-communautaires, et par effet de rebond, sur la capacité des autorités locales à gérer les services communaux, s'amplifie donc³. En effet, la capacité des collectivités territoriales à investir dans des services de base pour répondre aux besoins croissants des populations est en décalage avec les prescriptions du cadre juridique de la décentralisation⁴. De plus, la fragilité

économique maintient les populations déplacées dans des conditions de logement précaires. Parallèlement, l'urgence humanitaire laisse progressivement place à des initiatives de relèvement, ciblant une intégration ou une réintégration durable des populations affectées par la crise dans le tissu économique local, un meilleur accès aux services de base, et un appui à la gouvernance locale.

Des solutions de résilience hors camp

C'est dans ce contexte que le HCR met en œuvre depuis 2017, avec des organisations partenaires, un projet d'urbanisation dans 7 des 12 communes de la région de Diffa. Ce projet, intitulé *Kallo Tchidanio*⁵, et financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, a pour objectif de fournir un accès au logement durable pour 4 000 ménages affectés par le déplacement (retournés, réfugiés, déplacés ou ménages hôtes vulnérables) à l'horizon fin 2020. Cette initiative se traduit par l'allotissement d'un site urbanisé dans chaque commune, composé de parcelles destinées à l'habitat résidentiel pour les ménages affectés par le déplacement, ainsi que de parcelles destinées à la vente et aux communautés hôtes; et la construction de logements sur les parcelles destinées aux ménages affectés par le déplacement ciblés par le HCR. L'objectif visé est de développer des solutions durables de logement pour les populations affectées par le déplacement,

et de renforcer la mobilisation des ressources pour les communes via la vente de parcelles. Un approvisionnement en eau et la formation de jeunes issus des communes cibles en techniques de construction sont également prévues.

L'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations destinées à vivre sur les sites, la promotion de leur sécurité alimentaire, du développement économique local et de la gouvernance décentralisée font l'objet du projet *Shimodu*⁶, directement complémentaire de l'initiative menée par le HCR, et également financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne. Ce projet est mis en œuvre par le consortium d'ONG composé de ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe et IMPACT Initiatives (à travers l'initiative AGORA), de 2019 à 2021. Les interventions du consortium d'ONG ciblent les sites déjà allotis et aménagés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio* et dont les occupants sont installés ou en cours d'installation.

La complémentarité des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*, ainsi que les interventions d'autres partenaires doivent permettre aux acteurs locaux de concevoir et de concrétiser des stratégies de développement intégrées pour chaque site urbanisé. Ces sites visent à devenir des espaces de vie, où les habitants ont accès aux services de base.

Justification de l'étude

Les stratégies d'intervention des partenaires nécessitent une lecture fine des caractéristiques des territoires urbains ou péri-urbains dans lesquels les sites s'inscrivent. En effet, les contraintes et opportunités propres à chaque site invitent à des réponses différenciées et concertées. AGORA a donc réalisé une évaluation territoriale dans le cadre du projet *Shimodu*, dans le but d'informer les stratégies de tous les acteurs intervenant sur les territoires des sites urbanisés. L'évaluation propose une analyse des facteurs d'attractivité de ces sites, particulièrement en termes d'accès aux services de base. Cette analyse tient notamment compte des capacités actuelles des services, des opportunités économiques existantes, ainsi que des priorités de développement énoncées dans les Plans de Développement Communaux (PDC) de chacune des communes concernées.

Informez les actions déjà engagées

Dans un premier temps, cette évaluation est destinée à éclairer les opportunités de réponse adaptées à chaque site dans le cadre des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*.

¹ Les acteurs communaux, régionaux, la société civile, les partenaires de mise en œuvre que sont les ONG de relèvement et de développement, les partenaires techniques et financiers.

² Dont 118 868 réfugiés, 25 731 retournés, 104 288 déplacés internes, Direction Régionale de l'Etat Civil, des Réfugiés et des Migrations, Juillet 2018

³ Au moment de la collecte des données de l'évaluation, l'état d'urgence n'était pas encore assoupli. Depuis le 13 mars 2019, l'interdiction ciblant la pêche et la culture du poivron a été levée, permettant d'envisager une reprise économique dans ces secteurs de production traditionnellement importants dans la région.

⁴ ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018

⁵ La loi n°2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert de compétences aux régions, départements et communes précise les compétences des collectivités territoriales.

⁶ « Construisons ensemble » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa »

⁷ « Aider à se relever » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger »

Dessiner, de manière concertée, l'avenir des sites

Dans un second temps, les résultats informeront la planification d'interventions prioritaires dans chaque site. Cet exercice permettra aux acteurs du territoire de concevoir des stratégies claires pour guider le développement de ces nouveaux espaces de vie. Tous les acteurs de ces territoires⁶ seront invités à collaborer pour faire émerger des stratégies d'actions concrètes et séquencées pour répondre aux besoins, mobiliser les ressources et l'expertise nécessaire au développement à long-terme des sites urbanisés, et en coordonner la mise en œuvre.

Localités de l'évaluation

Des communes prioritaires

Les communes initialement ciblées par le projet d'urbanisation dans la région de Diffa sont les communes de Diffa, Chétimari, N'guigmi, Toumour, Kablewa, Mainé Soroa et Gueskéro. A la date de lancement du projet *Shimodu*⁷ quatre des sept communes d'intervention visées par le projet *Kallo Tchidani* avaient significativement avancé dans l'aménagement et la construction des logements sur les espaces lotis des sites urbanisés. Il s'agit des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi, où tout ou partie des maisons sont construites et où une partie des bénéficiaires sont

installés sur le site. Dans les communes de Gueskéro, Kablewa et Toumour, les constructions restant à démarrer, les futurs occupants ne sont pas encore installés. Ce premier cycle d'évaluations territoriales se focalise donc sur les sites d'intervention prioritaires du projet *Shimodu*, soit les sites des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi.

Des sites proches du tissu urbain des chefs-lieux

La majorité des sites sont construits ou planifiés à proximité immédiate des centres urbains des chefs-lieux des communes. Aussi, l'évaluation tient compte d'un certain nombre de services urbains accessibles depuis les sites et d'opportunités économiques pouvant être exercées en dehors des sites.

Le site de Diffa et son environnement

Caractéristiques principales de la commune de Diffa

La commune urbaine de Diffa est située dans la Région de Diffa, et le Département de Diffa, à l'extrême Sud-est du Niger sur la route Nationale N°1, à 1 360 km de Niamey. Elle s'étend sur un rayon de 20 km de part et d'autre du centre urbain. La ville de Diffa est le chef-lieu de trois circonscriptions administratives

(Région, Département et Commune). Elle renferme tous les services déconcentrés de la Région de Diffa et du Département de Diffa. Elle est le lieu d'exercice du pouvoir déconcentré (Gouverneur et Préfet) et des pouvoirs décentralisés (Maire et Conseil Régional).

La Commune partage une frontière avec le Nigéria sur plus de 20 km, matérialisée par la rivière Komadougou-yobé. Cette situation lui confère une position stratégique en matière d'échanges économiques et culturels, mais l'expose aussi aux risques d'insurrection par les éléments armés. L'insécurité est en effet considérée comme l'une des principales menaces pour le développement communal⁸.

La commune compte une population estimée à 45 000 habitants⁹, mais, au cours des cinq dernières années, les réalités démographiques et socio-économiques dans la commune ont fortement changé en raison d'une crise de déplacement de grande envergure. La commune de Diffa abritait 7 sites de déplacés regroupant près de 16 884 personnes en juillet 2018¹⁰. Face à la recrudescence récente des violences et aux nouvelles vagues de déplacement, l'initiative d'urbanisation « hors camp » apparaît comme une réponse adaptée aux faibles perspectives de stabilisation à moyen terme.

Le site urbanisé de Diffa

Le site urbanisé de Diffa est situé à environ 1 km au nord en dehors du centre urbain de Diffa. Il est composé de deux périmètres voisins et ayant fait l'objet d'opérations d'allotissement distinctes¹¹. L'accès aux services de base y est relativement contraint car les espaces mobilisés pour le site n'étaient pas préalablement habités. Le site comprend une surface totale de **115 hectares**, et s'articule autour d'un système mixte entre logement sociaux et propriété foncière¹², par lequel **2 118 parcelles constructibles** sont alloties, dont la moitié revient directement à la Mairie, une partie revient aux propriétaires terriens dont les terres ont été mobilisées, tandis que les **1037 parcelles restantes sont destinées à être aménagées pour des ménages vulnérables** (déplacés, retournés, réfugiés et non déplacés très vulnérables), qui en ont l'usus direct. Lorsqu'un ménage vulnérable quitte sa parcelle, celle-ci redevient un bien communal, que la mairie ré-attribue à un nouveau ménage vulnérable. Sur ces parcelles dites « sociales » alloties, d'une surface de 200 m² chacune, **378 maisons de 34.5 m² ont été construites** par l'ONG APBE, partenaire opérationnel du HCR, à partir de septembre 2018. La capacité totale d'accueil du site, tous types de parcelles confondues, est estimée à **plus de 14 000 personnes**, dont **7 259 personnes** sur les parcelles sociales¹³.

⁷ 01/01/2019

⁸ Plan de développement communal de la commune urbaine de Diffa, version révisée provisoire, 2013

⁹ Africapolis, OECD et Sahel and West Africa Club Secretariat, 2019

¹⁰ Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DRECM-R), Diffa, Juin 2018 ¹⁰ UNHCR, Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo' : Construire ensemble

¹¹ ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018

¹² UNHCR, Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo' : Construire ensemble

¹³ A raison de 7 personnes par ménage, conformément à la moyenne nationale et observée au niveau de la population des différents sites étudiés

Profilage socio-économique des ménages installés

Un recensement porte à porte des occupants des maisons déjà construites sur le site a été réalisé les 20 et 21 février 2019. Cette collecte a permis de fournir des informations préliminaires au sujet du taux d'occupation du site, du profil démographique des occupants et de leur accès aux moyens de subsistance.

Ateliers de cartographie participative

L'objectif des ateliers de cartographie participative était de localiser les infrastructures de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et les marchés accessibles depuis le site et régulièrement utilisés par ses occupants sur une carte de la ville de Diffa. Ces ateliers ont pris la forme de 4 groupes de discussion avec entre 6 et 8 occupants du site, dont deux avec des hommes et deux avec des femmes, les 6 et 7 mars 2019, et ont mené à l'identification de 40 services de base utilisés par les occupants des sites pour leurs besoins quotidiens. Ces ateliers se sont aussi révélés utiles pour cartographier les « bassins de vie » des sites urbanisés, soit l'unité de territoire cohérente au regard des pratiques quotidiennes des communautés.

Entretiens avec les gestionnaires des services

Les équipes ont ensuite conduit des entretiens avec le(s) gestionnaire(s) de chacun des services recensés lors des ateliers de cartographie participative et effectivement opérationnels, à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a permis de renseigner des indicateurs de fonctionnalité dérivés des normes applicables pour chaque secteur, à la fois en termes de standards humanitaires et de normes opérationnelles nationales¹. Ces indicateurs couvrent des aspects liés au fonctionnement des infrastructures en termes de ressources matérielles et humaines, à leur accessibilité et à l'offre de services. Entre le 14 et le 15 mars 2019, les enquêteurs ont collecté des données au sujet de 34 infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux marchés².

Enquêtes avec les usagers des services

Des enquêtes ont également été menées auprès des usagers de chaque service afin d'en mesurer l'attractivité et l'aire d'influence. L'aire d'influence moyenne correspond à la distance moyenne parcourue par les usagers d'un service pour s'y rendre depuis leur domicile, et est une mesure d'interprétation du rayonnement territorial d'un équipement socio-collectif donné. Au niveau de chaque service, un échantillon de plus ou moins 68 enquêtes ont été menées auprès des usagers s'y trouvant au cours d'une journée normale.

Groupes de discussion avec les occupants des sites urbanisés

Dans le but d'analyser les facteurs incitatifs et dissuasifs à l'installation sur les sites, ainsi que de comprendre plus finement les enjeux potentiels qui se posent en termes de conditions de vie et d'accès aux services pour leurs occupants, 6 groupes de discussion ont été menés sur le site le 11 et 12 mars 2019. Réunissant entre six et huit personnes, ces groupes de discussion ont été organisés en fonction du statut d'occupation des ménages vis-à-vis du site concerné et séparés en fonction du genre. Deux groupes de discussion ont ainsi été menés auprès de bénéficiaires du programme d'urbanisation du HCR installés sur le site, deux auprès de bénéficiaires ne s'étant pas installés sur le site, deux auprès de ménages non-bénéficiaires néanmoins installés sur des parcelles sociales du site, et un auprès des ménages ayant acheté leur parcelle auprès de la mairie. Chaque groupe, à l'exception du dernier, a interrogé séparément les hommes et les femmes.

Traitement et analyse des données

Les données obtenues à partir d'outils quantitatifs ont été nettoyées et anonymisées pour garantir la protection individuelle des répondants. L'analyse quantitative de la fonctionnalité des services a consisté à développer un système de notation, recouvrant les différents aspects de fonctionnalité des services et adapté à chaque secteur. Les indicateurs utilisés pour la notation des services de fourniture d'eau, d'éducation et de santé sont donc

issus des standards humanitaires promus par SPHERE et des standards nationaux promus par les ministères sectoriels. Ce système a permis d'attribuer un score de 0 (non fonctionnel) à 1 (parfaitement fonctionnel) à chaque service, à partir de l'analyse des données collectées auprès des usagers et des informateurs clés³. L'aire d'influence de chaque service a ensuite été calculée en effectuant une moyenne de la distance parcourue par chaque usager pour atteindre le service. La production de cartes sectorielles pour chaque site a ensuite permis de modéliser visuellement le score de fonctionnalité et l'aire d'influence de chaque service.

L'analyse qualitative des données recueillies à partir des groupes de discussion a fait l'objet d'une grille de saturation permettant la comparaison des résultats entre chaque groupe interrogé, mais aussi entre les quatre sites couverts par la recherche.

Limites

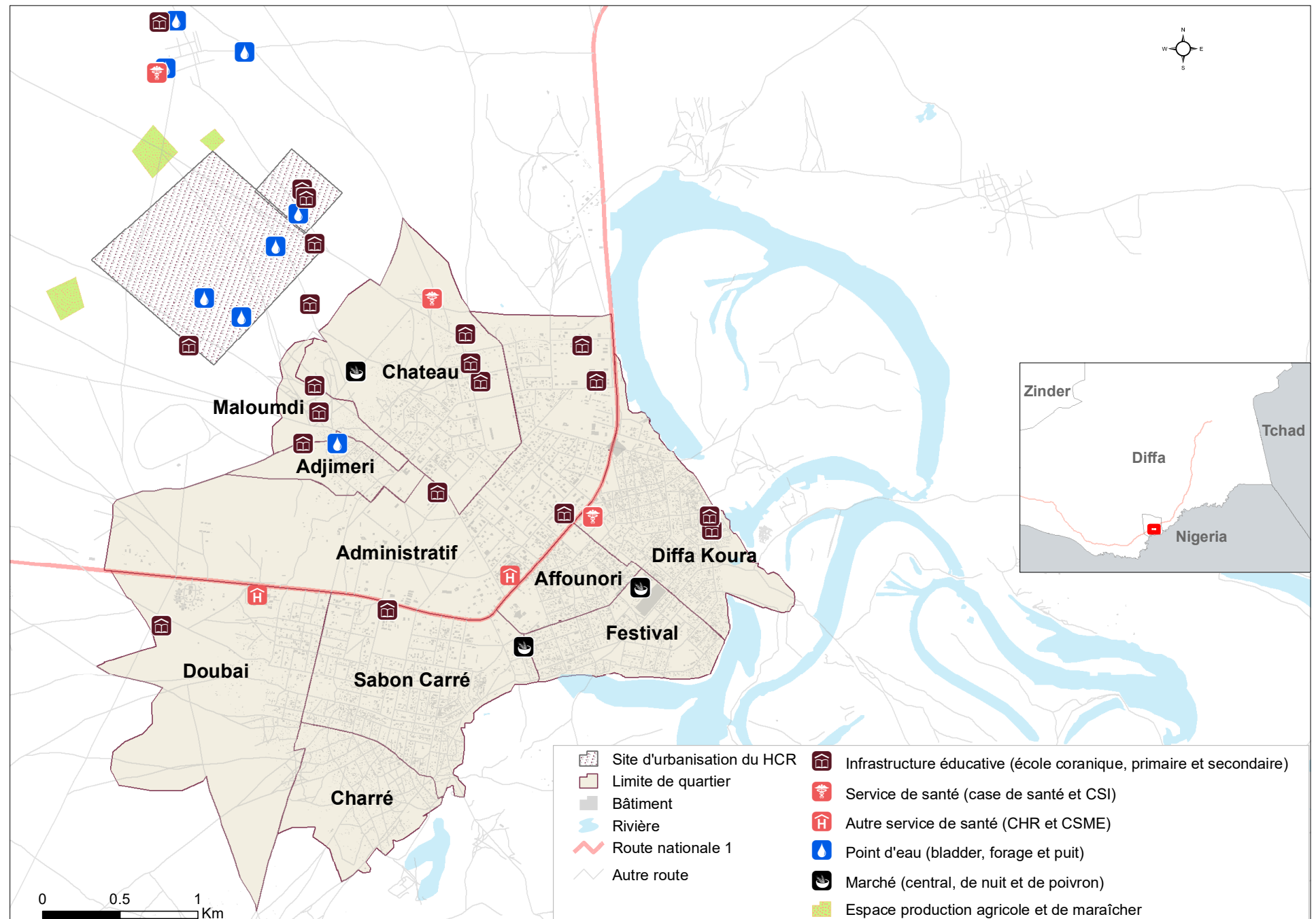
Les informations relatives aux aires d'influence sont pour partie données à titre indicatif. Certaines contraintes logistiques et d'accès n'ont pas permis de recueillir systématiquement le minimum d'enquêtes requis pour obtenir des données représentatives. Les données issues des groupes de discussions et des entretiens avec les gestionnaires des sites doivent également être considérées comme indicatives.

¹ The SPHERE Handbook, Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 - République du Niger, Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016 - République du Niger, Ministère de la Santé Publique, Normes et standards des infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé, 2016 - République du Niger, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Programme sectoriel eau hygiène et assainissement 2016 - 2030

² Sur les 40 infrastructures de services retenues lors des ateliers de cartographie participative, certaines n'ont pas pu être enquêtées car elles n'étaient pas fonctionnelles pendant toute la durée de l'enquête (principalement des écoles coraniques).

³ Consulter la matrice de notation complète ici: bit.ly/2XnOxQ

Carte 2 : Localisation des services de base rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Diffa



Installation et accès aux services de base

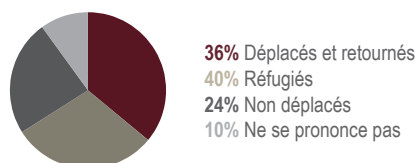
Etat des lieux de l'occupation

Sur les 1 037 maisons prévues, 378 étaient construites fin mai 2019, et 435 abris transitionnels (Refugee Housing Unit – RHU) étaient installés sur le site urbanisé de Diffa. Le nombre d'abris transitionnels – utilisés pour loger les ménages attributaires des parcelles sociales en attente de la mise à disposition de leur maison – a été rapporté comme étant insuffisant par les ménages bénéficiaires, par comparaison avec le nombre de ménages en attente de la finalisation de la construction de leur maison. La mise à disposition de cette solution transitoire a néanmoins permis de faciliter l'installation progressive des ménages bénéficiaires en leur offrant la possibilité d'anticiper leur installation sur place, mais a aussi généré des confusions vis-à-vis du déroulement du processus. En effet, certains bénéficiaires ne s'étant pas installés sur le site pensaient que l'installation dans des abris transitionnels était une condition au démarrage des travaux de construction de la maison.

Au 21 février 2019, date du recensement conduit par le consortium du projet *Shimodu*, 201 ménages étaient effectivement installés sur le site. En moyenne, les ménages installés sur le site sont composés de 7 personnes. Au moment de l'enquête, seulement 4 des ménages rencontrés n'ont pas présenté leur acte de cession nominatif (titre foncier),

et 15 maisons étaient occupées par des ménages dont l'identité ne correspondait pas aux actes de cession présentés. Quant à eux, les ménages ayant acheté une parcelle auprès de la mairie ont rapporté rencontrer des difficultés financières pour achever la construction de leurs maisons, du fait de leurs moyens limités après la dépense importante qu'a représenté l'achat de la parcelle.

Statut déclaré des ménages occupant le site, en proportion des ménages installés:



Processus d'acquisition des parcelles

Le processus d'attribution des actes de cession associés aux parcelles sociales est géré par des organes consultatifs locaux en 2018. Les bénéficiaires des parcelles sociales rapportent avoir été sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité incluant le statut de déplacé, l'absence de moyens financiers, ou plus spécifiquement la taille du ménage et le nombre d'enfants, ou encore le fait que le ménage soit géré par une femme.

Les ménages qui n'ont pas été sélectionnés mais qui étaient néanmoins installés sur le site se sont installés suite à un accord oral passé avec les propriétaires ou attributaires des parcelles, souvent des

proches ou des connaissances avec qui un système de rétribution informelle de l'assistance humanitaire a été négocié, comme le partage de l'aide humanitaire attendue par exemple. Le caractère précaire de cet accord explique que ces ménages aient exprimé des craintes vis-à-vis d'une potentielle éviction. Les participants hommes au groupe de discussion affirment qu'une partie des ménages est en fait bénéficiaire mais n'a pas reçu d'acte de cession, tandis que les participantes femmes ont regretté ne pas avoir eu accès à l'information au moment du processus de sélection. Tous ont néanmoins jugé bonne leur intégration sur le site.

Les ménages ayant acheté une parcelle ont mentionné des processus d'achat concomitants à la construction des maisons par le projet *Kallo Tchidano*. En parallèle du processus d'achat direct auprès de la mairie, certains ménages se sont adressés à des démarcheurs, dans le but d'acquérir une parcelle déjà attribuée à un ménage tiers. Ces acheteurs ont déclaré avoir rencontré des difficultés vis à des vendeurs de parcelles qui se sont montrés réticents à modifier le nom inscrit sur l'acte de cession. Certains cas litigieux ont été rapportés à la mairie ou à des huissiers. L'évaluation a également révélé que la majorité des ménages engagés dans le processus d'achat sont issus de la population déplacée.

L'expérience de l'installation s'est déroulée de manière positive pour la majorité des occupants, qui ont exprimé leur satisfaction.

Conditions de vie et d'accès aux services

Les ménages installés dans des maisons définitives se sont déclarés satisfaits de la qualité de l'habitat sur le site. L'ensemble des participants aux groupes de discussion a souligné la bonne entente qui règne entre les différents groupes d'occupants (bénéficiaires, non-bénéficiaires et acheteurs) et la solidarité entre voisins.

Les participants ont toutefois relevé que l'accès aux services de base demeurerait limité, et n'était pas conforme à leurs attentes. Le manque d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement a été relevé comme une lacune majeure. Les points d'eau disponibles sont saturés par une demande qui croît à mesure que de nouveaux ménages viennent s'installer sur le site, tandis que l'absence de latrines se traduit par la pratique de la défécation à l'air libre. Le manque de perspectives économiques, notamment la proximité d'un petit marché pour les besoins quotidiens, a été mentionné par les femmes comme une contrainte.

Trois des groupes de discussion ont également indiqué que la situation sécuritaire était précaire, et se traduisait par du banditisme et des cas de harcèlement. L'absence d'éclairage public est perçue

comme un facteur aggravant les risques de protection pour les femmes après la nuit tombée, et cet enjeu a été identifié comme parmi les lacunes les plus importantes en terme de fourniture de services sur le site. Les participants aux groupes de discussion ont également indiqué que la sécurité alimentaire pouvait être un élément problématique sur le site de Diffa, en raison de l'absence d'un marché sur le site comme de la précarité économique de la population.

Facteurs incitatifs et dissuasifs pour l'installation

La perspective d'accéder à un logement stable et/ou à la propriété foncière apparaît comme le facteur ayant motivé l'installation le plus fréquemment cité par les participants. La majorité des participants ont en effet déclaré disposer de revenus trop faibles pour accéder à un logement décent en dehors de ce programme. Leur bonne appréciation des conditions résidentielles est contrebalancée par le fait que plusieurs groupes de discussion ont relevé que la petite taille de la parcelle était un enjeu car n'étant pas adaptée pour les ménages de grande taille. Les participants ont également rapporté que l'absence d'infrastructures de santé et d'éducation directement accessibles depuis les sites contribuent à dissuader les ménages de s'installer, et de s'établir durablement, sur le site. L'accès limité aux services de base apparaît comme un facteur dissuasif clé

pour les ménages ne s'étant pas encore installés à en faire la démarche, de même que pour les occupants actuels du site à y demeurer.

Les participants aux groupes de discussion ont expliqué envisager un retour vers leurs localités d'origine si le contexte humanitaire, influencé par des facteurs environnementaux et sécuritaires, venait à s'améliorer dans ces localités. Les ménages acheteurs ont acquis leur parcelle afin de s'y installer mais le manque de moyens financiers pour achever la construction fait obstacle à ce projet d'installation. Certains ont aussi le projet de louer la parcelle ou de la revendre afin d'obtenir un profit. Les ménages bénéficiaires non installés rapportent aussi le manque de moyens financiers pour assurer la construction de leur logement comme une des raisons de leur refus de s'installer. Il se pourrait qu'ils ne disposent pas de toute l'information sur le fait que la construction de la maison est prise en charge entièrement par le projet, ou bien qu'ils considèrent devoir investir dans une extension pour agrandir la surface du logement afin qu'il réponde mieux à leurs besoins, nécessitant donc un investissement de leur part.

Tableau 1 : Scores de fonctionnalité des services d'éducation pré-scolaire et primaire¹:

	Locaux	Équipements	Environnement pédagogique	Fréquentation	Score total
Jardin d'enfant Diffa Koura	0.92	0.45	1.10	0.43	0.73
Jardin d'enfant du site urbanisé de Diffa	0.85	-0.20	1.10	0.77	0.63
Ecole primaire Diffa Koura	0.70	0.50	0.60	0.77	0.64
Ecole primaire Dubaï	0.60	0.20	0.07	0.03	0.23
Ecole medersa du site urbanisé de Diffa	0.60	0.30	0.60	0.77	0.57
Ecole primaire Château	0.20	0.55	0.77	0.77	0.57
Ecole primaire Boukari Sabo	0.20	0.45	0.93	0.77	0.59
Ecole primaire Maloum di	0.90	0.30	0.73	0.37	0.58
Ecole primaire Aourdi	0.70	0.35	1.10	0.23	0.60

L'offre de services éducatifs de base

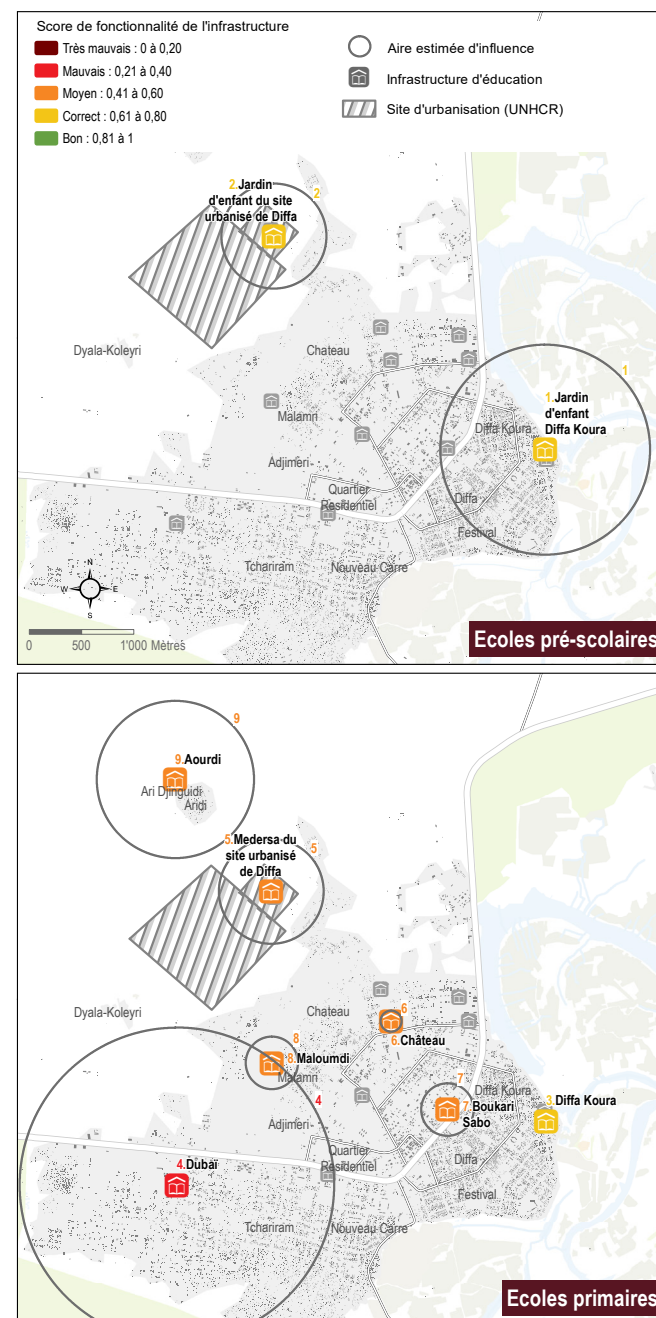
L'évaluation a porté sur 15 établissements scolaires de base que les occupants des sites avaient indiqué utiliser régulièrement, dont 9 établissements publics - qui ont fait l'objet de la notation - 4 écoles coraniques et 2 Espaces Amis des Enfants².

L'enjeu le plus fréquemment rapporté par les gestionnaires de ces établissements est la sur fréquentation des écoles. Alors que l'effectif des élèves a systématiquement augmenté depuis la crise de 2015 dans tous les établissements préscolaires et primaires évalués, tous les gestionnaires des établissements ont souligné leur capacité à accueillir plus d'élèves, tout en relevant des besoins d'appui en réhabilitation et en équipements.

L'enseignement **pré-scolaire** est assuré par deux écoles pré-scolaires, ou jardins d'enfants, et deux Espace Amis des Enfants, l'un géré par l'ONG CARITAS, et l'autre par l'UNICEF. Un des jardins d'enfants est spécifiquement dédié aux usagers du site urbanisé de Diffa. Les besoins en renforcement de capacités des jardins d'enfants ont principalement trait à leur niveau d'équipement, tant sanitaire que pédagogique.

L'offre d'enseignement **primaire de base** accessible aux occupants des sites se partage entre sept écoles primaires, dont une seule est située sur le site urbanisé même. L'école primaire Dubaï, dont l'aire d'influence est la plus large³, est aussi celle qui offre les plus mauvaises conditions d'enseignement. Les écoles primaires ne sont pas suffisamment bien équipées. Les scores dans cette catégorie,

Carte 3 : Aires d'influence³ moyennes des infrastructures éducatives de base rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de Diffa, par type de structure



¹ La matrice de notation incluait un système de points «bonus» et «malus», ce qui explique l'occurrence de scores inférieurs à 0 ou supérieurs à 1 dans certaines des sous-catégories.

² En l'absence de recommandations applicables aux écoles coraniques et aux Espaces Amis des Enfants dans le Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016, ces catégories d'établissements n'ont pas fait l'objet d'une notation.

³ En ce qui concerne les établissements primaires et pré-scolaires, cette information a été collectée directement auprès des gestionnaires d'établissement. Dans le cadre de la politique de protection de l'enfance observée par IMPACT Initiatives, les enfants ne sont pas inclus dans ce type d'enquêtes comme répondants.

qui recouvrent les équipements sanitaires comme le matériel d'enseignement, variant de très mauvais à moyen. La majorité des écoles primaires accueillent un effectif par classe supérieur à 45 élèves. La disponibilité du personnel encadrant titulaire est relativement meilleure à Diffa que dans les autres communes de la région, malgré des disparités importantes entre les établissements évalués. Dans 5 des 7 écoles, un besoin en renforcement de capacités du corps enseignant a été évoqué. Les compétences mentionnées pour ce renforcement relèvent de la pédagogie, de la didactique et de la psychologie infantile.

L'offre de services éducatifs secondaires

L'évaluation a porté sur 5 établissements d'enseignement secondaire ou technique que les occupants des sites avaient indiqué utiliser régulièrement.

L'enseignement secondaire est assuré par deux collèges d'enseignement général (CEG), dont le premier est aussi appelé Complexe d'Enseignement Supérieur

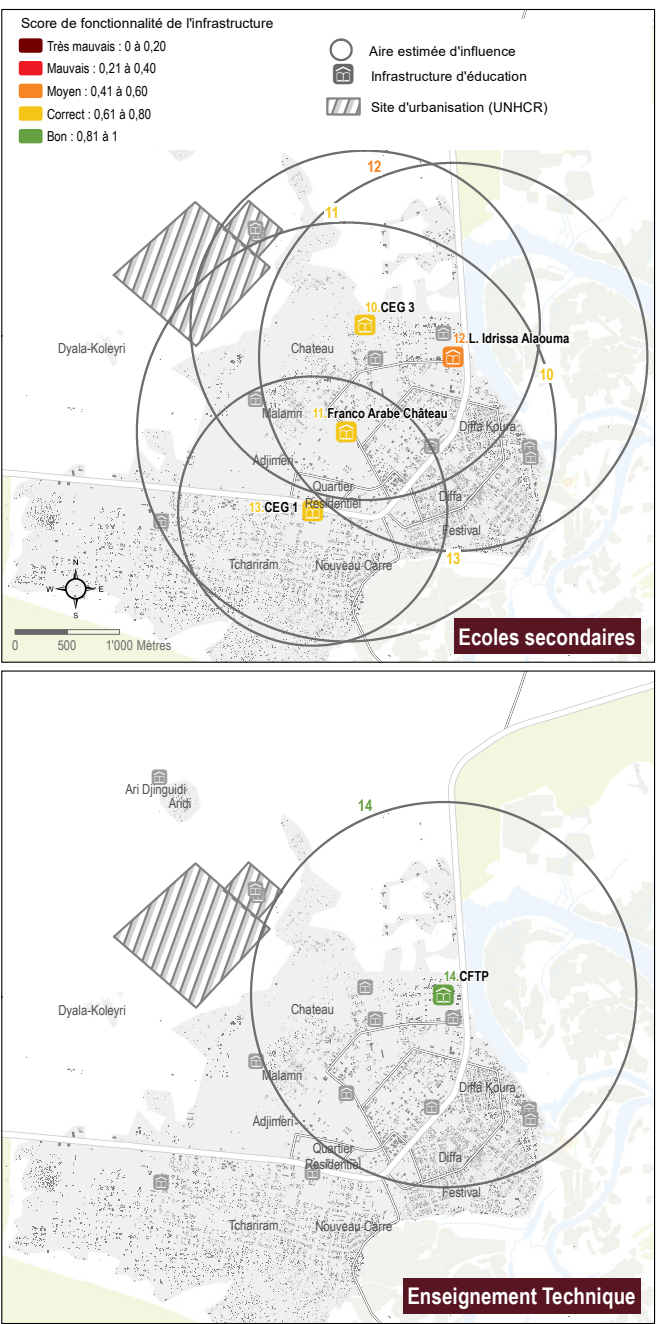
(CES), un lycée, et une école Franco-arabe à Diffa. La capacité de ces établissements à répondre à la demande varie de moyenne à correcte selon les cas. Les difficultés les plus récurrentes se retrouvent au niveau des équipements de ces structures éducatives, qui ne répondent que moyennement aux standards, en terme d'équipements sanitaires et d'enseignement. Le ratio enseignant / élèves est correct dans tous les établissements secondaires, mais un besoin en renforcement de capacité du corps enseignant est suggéré au niveau du CEG 1 et du lycée Idrissa Alaouma.

L'offre de formation technique proposée par le CFTP, porte sur quatre filières : le bâtiment, la construction métallique, la mécanique automobile et la menuiserie Bois. Ces filières ont été évaluées comme moyennement porteuses par une évaluation des opportunités économiques réalisée par ACTED sur la commune de Diffa en avril 2019⁴, et le directeur du centre a indiqué que l'insertion sur le marché du travail s'avérerait difficile pour les diplômés sortants. Etant relativement récent, il ne nécessite pas de réhabilitation importante à ce stade.

Tableau 2 : Scores de fonctionnalité des services d'éducation secondaire et technique:

	Locaux	Équipements	Environnement pédagogique	Fréquentation	Score total
Collège d'Enseignement Général 3 (CEG)	0.77	0.55	0.77	0.73	0.70
Ecole Franco Arabe Château	0.57	0.55	0.93	0.77	0.70
Lycée Idrissa Alaouma	0.63	0.50	0.40	0.77	0.58
Collège d'Enseignement Général 1 (CEG)	0.73	0.75	0.57	0.77	0.70
Centre de Formation Technique et Professionnel (CFTP)	1.10	1.00	0.93	0.43	0.87

Carte 4 : Aires d'influence³ moyennes des infrastructures éducatives secondaires et techniques rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de Diffa, par type de structure



⁴ ACTED, Evaluation des opportunités économiques dans la région de Diffa, communes de Diffa, Chétimari, N'guimi et Maine Soroa, juin 2019. La méthodologie de cette étude, qui repose sur des entretiens avec des informateurs clés avec les services techniques décentralisés concernés et des opérateurs économiques locaux, a été développée avec le soutien technique de AGORA

Tableau 3: Score de fonctionnalité des infrastructures de santé¹:

	Locaux	Équipements	Personnel	Paquet minimum d'activités	Fréquentation	Score total
Case de santé Aourdi	0.71	0.00	0.20	0.46	0.67	0.41
CSI Château	0.40	0.69	0.78	0.31	0.67	0.57
CSI urbain	0.79	0.94	0.51	0.68	0.57	0.70

Deux Centres de Santé Intégré (CSI) et une case de santé comme services de proximité

L'évaluation a porté sur trois établissements de santé : le Centre de Santé (CSI) urbain de Diffa, le CSI du Château, et la case de santé Aourdi. Il s'agit des trois infrastructures de santé de proximité que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement.

La case de santé présente un score de fonctionnalité moyen, dû à des carences très importantes en termes de ressources humaines et d'accès à des équipements adéquats. Malgré le fait que cette structure ne soit pas en mesure d'offrir la moitié des activités prévues au titre du Paquet Minimum d'Activités², elle est très fréquentée. Le CSI du Château, qui est le plus proche du site urbanisé, présente un score de fonctionnalité moyen. La vétusté et l'insuffisance des infrastructures ainsi qu'un faible niveau de réalisation du Paquet Minimum d'Activités sont les principaux enjeux auxquels ce CSI est confronté. Le

CSI urbain offre de meilleures conditions d'accès aux soins, avec notamment un bon niveau d'équipement. L'enjeu principal rencontré par ce centre a trait à l'insuffisance de personnel médical.

Enjeux d'accès aux soins

Les enquêtes auprès des usagers de ces infrastructures de soin ont indiqué que la durée de trajet allait croissante avec le niveau de fonctionnalité de l'infrastructure et la qualité des soins attendue. Ainsi, en moyenne, les usagers de la case de santé ont indiqué mettre 6 minutes pour s'y rendre depuis leur domicile, tandis que cette durée dépasse 10 minutes pour les usagers des CSI.

Raisons principales évoquées par les usagers des infrastructures de soin pour expliquer leur choix de se rendre à une infrastructure donnée³:

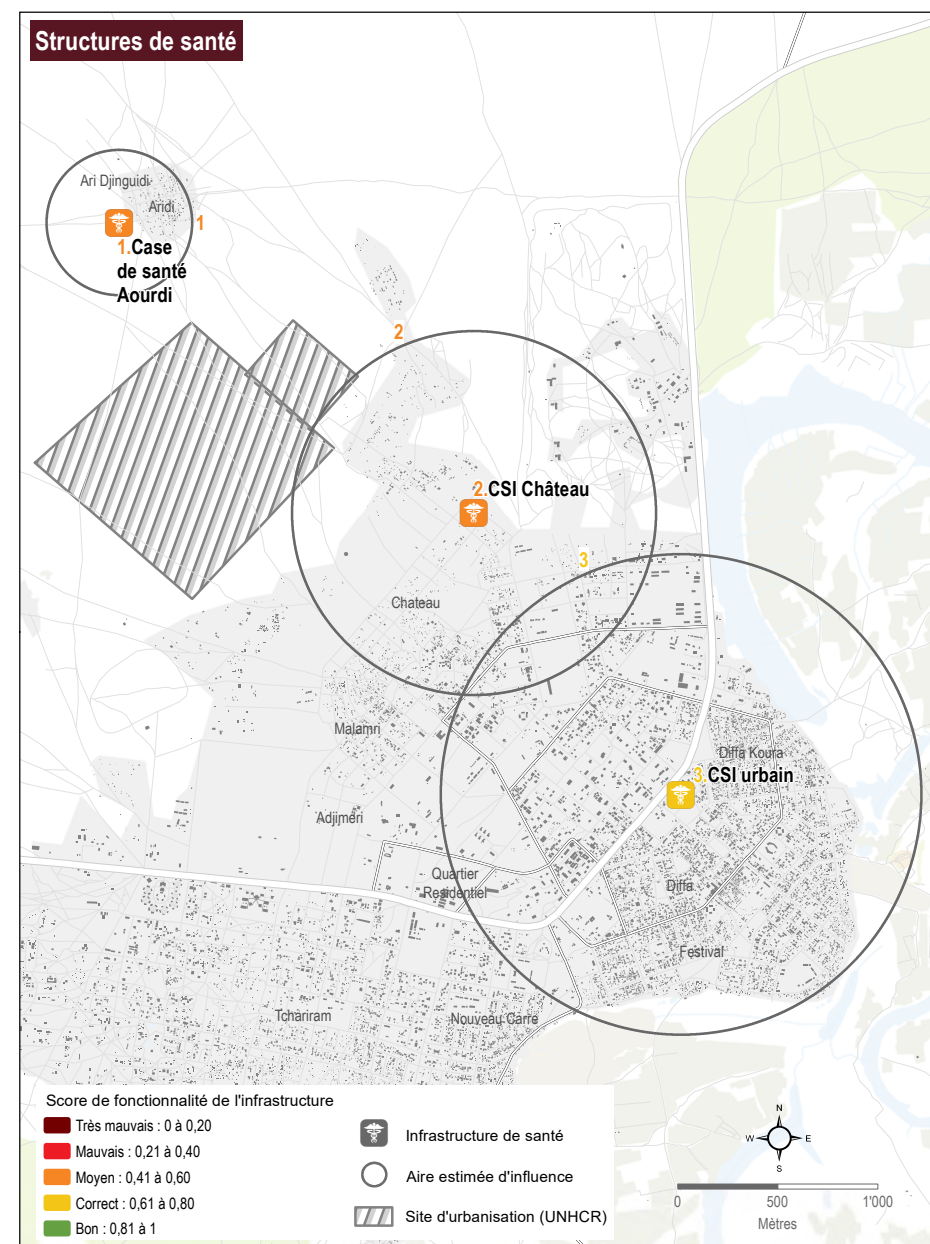
Habitude de fréquenter ce centre	50%
Cette structure est la plus proche de chez moi	35%
Cette structure offre une bonne qualité de soin	24%

¹ Dans la mesure où le projet *Shimodu* a prévu d'intervenir en appui à des structures de santé de proximité, seuls les cases de santé et les Centres de Santé Intégrés de type 1 et 2 ont été ciblés par l'enquête de fonctionnalité. Le centre de santé Mère-Enfant et Centre Hospitalier Régional n'ont pas été enquêtés.

² Tel que définis par les Normes et standards des Infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé du Niger, 2016

³ Les répondants pouvaient donner jusqu'à deux réponses à cette question

Carte 5 : Aires d'influence moyennes des l'infrastructure sde santé rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de Diffa



Eau et assainissement

Tableau 4: Scores des points d'eau:

	Fonctionnalité	Accessibilité	Score total
Forage privé (derrière le site)	0.75	0.23	0.49
Forage privé du village Aourdi	0.75	0.40	0.58
Puit traditionnel du village Aourdi	1.00	0.40	0.70
Blader 3 du site d'urbanisation	1.00	0.47	0.73
Blader 4 du site d'urbanisation	0.75	0.23	0.49
Blader 1 du site d'urbanisation	1.00	0.40	0.70
Blader 2 du site d'urbanisation	0.75	0.47	0.61
Forage privé Maloumdi	0.75	0.40	0.58

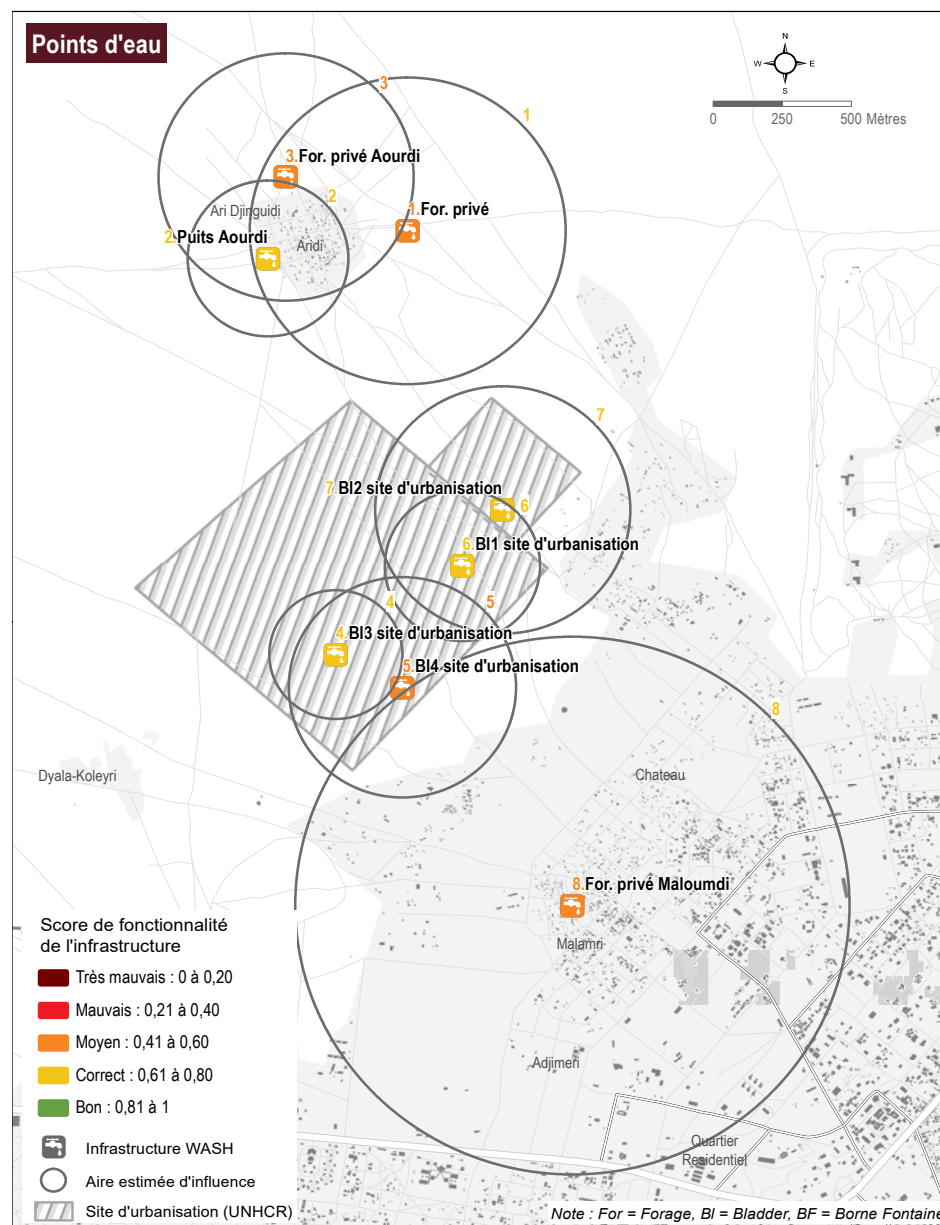
Ouvrages hydrauliques et besoins

Au moment de l'enquête, la fourniture d'eau sur le site était assurée par 4 bladders de 10 000 litres fournissant 64 000 litres par jour. L'insuffisance de l'accès à l'eau a été régulièrement mentionnée par les occupants du site, ce qui explique qu'ils utilisent aussi des forages situés à l'extérieur du site pour s'approvisionner en eau. La mise à disposition des bladders a pour désavantage principal d'être temporaire. Les travaux d'extension du réseau de distribution d'eau de Diffa sont en cours. Les besoins en eau devraient en effet croître jusqu'à plus de 1 million de litres par jour pour répondre aux besoins quotidiens des habitants du site une fois toutes les parcelles aménagées et occupées¹.

Assainissement²

A la date de l'enquête, aucun équipement d'assainissement de base familial n'était disponible. Le projet *Kallo Tchidano* a prévu des installations d'assainissement partagé sur le site comme solution temporaire. Ceux-ci ne sont pas utilisés par tous les ménages, ce qui explique la prévalence de la défécation en plein air. L'intervention du projet *Shimodu*, à travers l'ONG ACTED, prévoit la réalisation de 1 037 latrines familiales en matériaux semi définitifs, selon une méthode qui fournit un appui technique et en matériaux aux ménages pour qu'ils réalisent eux-mêmes la construction de leurs latrines. Les 250 premières latrines sont en cours de réalisation, pour répondre aux besoins des ménages déjà installés.

Carte 6: Aires d'influence moyennes des points d'eau rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Diffa



¹ Calculé à partir du volume individuel quotidien de 75L recommandé en zones urbaines par le Programme sectoriel eau hygiène et assainissement et de la population totale estimée à terme sur l'ensemble des 906 parcelles du site, soit plus de 6 000 personnes, sur une base de 7 personnes en moyenne par ménage.

² Le degré de fonctionnalité des infrastructures d'assainissement n'a pas fait l'objet d'une analyse, car ce sont des latrines familiales

Moyens d'existence

Profils économiques et préoccupations des ménages quant à l'amélioration de leurs moyens d'existence

Les activités génératrices de revenus pratiquées par les ménages occupant le site se partagent entre les activités agricoles, le petit commerce, et le travail journalier.

Le renforcement de leurs moyens d'existence est une préoccupation majeure pour les occupants actuels du site et les bénéficiaires non encore installés. Interrogés sur les enjeux principaux éprouvés par rapport à l'économie locale, les occupants mentionnent de manière récurrente des contraintes liées à l'accès aux espaces de production et de revente de produits agricoles. Ceci traduit la prévalence des filières agricoles dans le tissu économique local. Les femmes, traditionnellement plus impliquées dans le petit commerce que dans les travaux aux champs, ont quant à elles insisté sur leurs besoins d'appui pour développer des activités génératrices de revenu propres.

Les participants à trois des groupes de discussion ont rapporté que leur situation économique s'était dégradée depuis leur installation sur le site. Parallèlement, aucun n'a indiqué une amélioration. La dégradation de la santé économique de certains ménages a été imputée à

l'impossibilité de continuer à pratiquer les mêmes activités génératrices de revenus qu'auparavant, et la difficulté de se lancer dans un nouveau commerce. L'installation sur le site a imposé en effet un changement d'activités économiques pour assurer la subsistance du ménage. Face aux contraintes propres au secteur agricole, des reconversions se sont opérées. Ainsi, des participants dans tous les groupes de discussion composés d'occupants du site de Diffa ont indiqué s'être engagés dans de nouvelles activités économiques depuis leur installation. Ils étaient trois fois moins nombreux à indiquer avoir maintenu le même type d'activités.

La plupart des activités économiques nécessitent de se déplacer du site urbanisé en ville, ce que les participants concernés par chaque type d'activité citée (petit commerce, moulin, menuiserie, espace de couture) ont mentionné comme une contrainte. À l'exception des activités de fabrication de briques, qui accompagnent le processus d'urbanisation du site et de construction de logements, le dynamisme économique du site reste à construire. L'accès au travail en ville a été cité par quatre des sept groupes de discussion. L'accès aux marchés et à l'aide humanitaire sont des motifs de déplacement fréquemment mentionnés également. L'absence d'un marché au niveau du site a été relevé de manière récurrente comme une contrainte importante aux moyens d'existence des ménages. Cette situation impose en effet des déplacements fréquents et

potentiellement coûteux en ville pour effectuer les achats du quotidien.

Opportunités et contraintes dans le secteur agricole

Activités agricoles pratiquées

Les activités agricoles se concentrent au bord de la rivière Komadougou, tandis qu'il existe des champs pluvieux à l'ouest du site. Les cultures principales mentionnées par les participants étaient le sorgho, le niébé, le mil, la tomate, la carotte, le piment, les oignons, les poivrons et les pastèques. Les occupants du site qui pratiquent l'agriculture ont rapporté travailler des terres arables appartenant à des tiers en échange d'une partie de leur récolte. Plusieurs participants aux groupes de discussion ont néanmoins indiqué que l'implication des occupants dans le secteur du maraîchage était en baisse depuis leur installation. Ils ont imputé cela au fait que les ménages manquent de moyens pour investir dans les semences. L'élevage domestique, quant à lui, est principalement pratiqué au domicile des occupants. Il s'agit de petit élevage de pintades, de poulets et de petits ruminants, pratiqué par une minorité.

Perspectives du secteur agricole¹

Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les espaces de production agricoles traditionnels ont été massivement frappés par l'insécurité.

L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice de groupes armés. Afin de re-dynamiser des activités agricoles au bénéfice des occupants des sites urbanisés, la récupération de terres dans de nouvelles zones de production accessibles et sécurisées est envisageable. Ceci implique des investissements dans des systèmes d'irrigation qui soient gérables en termes de coûts d'exploitation pour les producteurs.

La pêche est une activité en voie de redéploiement, et répond à une demande largement excédentaire. Là encore, des opportunités existent pour promouvoir une pratique de la pêche dans des marres et retenues d'eau plutôt que systématiquement sur les eaux du lit du lac Tchad. La promotion de la pêche permettrait notamment d'impliquer les femmes dans la filière, pour des activités de revente dont elles ont traditionnellement la charge.

L'élevage et l'emboûche sont également considérés comme des activités porteuses, mais plus contraignantes en termes de sensibilité au contexte sécuritaire et de besoin de capitaux pour investir. La promotion de l'agriculture en dehors du centre-ville de Diffa doit s'opérer avec une grande précaution, en choisissant

¹ ACTED, Evaluation des opportunités économiques dans la région de Diffa, communes de Diffa, Chétimari, N'guimi et Maine Soroa, juin 2019. La méthodologie de cette étude, qui repose sur des entretiens avec des informateurs clés avec les services techniques décentralisés concernés et des opérateurs économiques locaux, a été développée avec le soutien technique de AGORA

des espaces de production n'étant pas contrôlés par les groupes armés.

Les activités de transformation de produits agricoles ont été identifiées comme des activités porteuses, car la demande, excédentaire, continue d'être alimentée par l'augmentation de la population dans la ville de Diffa. Des activités comme la transformation de produits laitiers ou de blocs à lécher représentent des opportunités qui s'appuient sur le potentiel agricole de la ville de Diffa et sur l'existence d'une clientèle locale. Ce type d'activités nécessite toutefois des investissements en capitaux et une offre de formation spécifique, qui reste à introduire et à soutenir.

Opportunités économiques dans d'autres filières²

Le petit commerce est particulièrement attractif pour les femmes et les jeunes. Ce type d'activités nécessite une capacité d'investissement qui suppose un certain niveau de capital. Des solutions d'appui à des groupements peuvent permettre d'investir dans des outils modernisés pour des activités porteuses. Les métiers de la mécanique et de la petite métallurgie ont également été cités pour les jeunes, et trouveraient des débouchés sur le marché de Diffa.

² ibid

Disponibilité des marchés

Sur la base des ateliers de cartographie participative, trois marchés ont été évalués dans le cadre de cette étude: le marché de poivrons, le marché central de Diffa, et le marché de nuit de Guindjeri.

Depuis le début de la crise, deux des trois marchés ont vu leur activité croître, alors que le troisième (marché central de Diffa) a vu le volume de ses échanges baisser. Ces variations s'expliquent, d'après les gestionnaires des marchés, par le fait que la crise a, d'un côté, induit une augmentation de la demande de part le peuplement rapide des sites de déplacés situés au centre-ville de Diffa; et, d'autre part, mis à mal les canaux d'approvisionnement en produits agricoles et le pouvoir d'achat des ménages. Une évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa réalisée par REACH en juin 2019¹ a révélé que la majorité des commerçants de produits alimentaires des marchés de la commune de Diffa considéraient que leurs ventes avaient baissé par rapport à la même période l'année précédente.

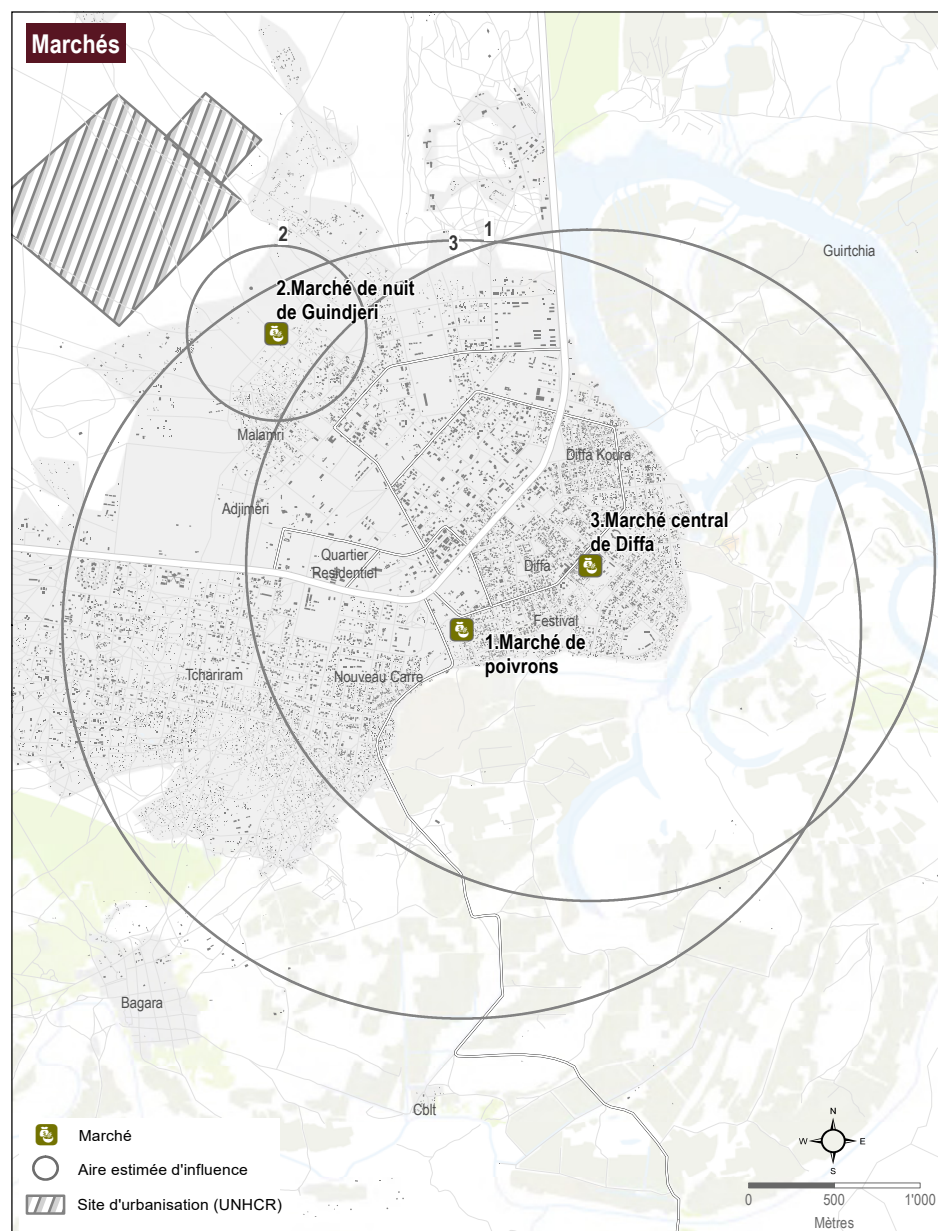
Les gestionnaires des marchés ont unanimement souligné un besoin de renforcement pour soutenir la bonne marche des échanges économiques locaux. Les besoins de réhabilitation, à la fois sur les infrastructures et les

équipements sanitaires disponibles, ont été cités par tous les gestionnaires des marchés interrogés.

Accès aux marchés

Les occupants du site ayant participé aux ateliers de cartographie participative se sont déclarés satisfaits par l'approvisionnement des marchés de la ville de Diffa, la qualité et le prix abordable des produits. Cependant tous les participants aux groupes de discussion composés d'occupants déjà installés sur le site ont souligné que l'absence de marché était une des lacunes principales en termes d'accès aux services sur le site. Certains bénéficiaires ne s'étant pas encore installés ont indiqué que l'éloignement du site par rapport aux lieux d'échanges commerciaux de Diffa était une des raisons pour lesquelles ils ne souhaitaient pas être domiciliés sur le site, mais que cette décision pouvait changer si un marché y était ouvert.

Carte 7: Aires d'influence moyennes des marchés rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Diffa



¹ REACH, évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa, publication à venir

Plan de priorisation des interventions à mener pour encadrer le développement du site urbanisé de Diffa

Septembre 2019



Introduction

Interpréter les besoins pour construire un projet de territoire

Ce plan de priorisation des interventions est le résultat du travail de recherche et de planification consultative facilité par AGORA auprès des parties prenantes de la commune de Diffa. Partant des résultats de l'évaluation territoriale, qui offrent une lecture partagée des besoins, mais aussi des enjeux et des opportunités propres au territoire du site urbanisé, l'objectif a été de les interpréter, de les prioriser, et de construire un projet de territoire adapté aux réalités du site. Le plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Diffa propose une feuille de route détaillée pour des interventions complémentaires au bénéfice du site et de ses occupants.

Ce document de planification stratégique est un instrument destiné à guider tous les acteurs du territoire, notamment les acteurs publics et leurs partenaires extérieurs dans le choix d'interventions urbaines. Celles-ci sont pensées de sorte à renforcer la résilience des populations occupant le site urbanisé de Diffa, ainsi qu'à favoriser durablement l'intégration du site dans le tissu urbain de la commune. Pensées par les acteurs du territoire, et pour les acteurs du territoire, les interventions prioritaires répondent à des insuffisances avérées et quantifiées en termes d'aménagement urbain, de disponibilité des services essentiels, de développement agricole et d'opportunités socio-économiques.

Aligner les actions en faveur du site urbanisé avec les ambitions de développement communal

La Mairie de Diffa a manifesté son ambition de réviser son Plan de Développement Communal, arrivé à échéance en 2017, afin d'y intégrer la sécurité, la cohésion sociale, et l'adaptation aux changements climatiques aux priorités déjà énoncées en termes de développement socio-économique¹. Le présent exercice de planification permettra donc d'alimenter l'exercice de replanification communal prévu. Le diagnostic précis des besoins au niveau du centre ville, ainsi que les recommandations énoncées dans ce plan de priorisation pourront s'insérer dans le plan d'action et d'investissement communal.

Planifier les besoins d'investissement local à court et moyen terme

Les interventions de relèvement retenues couvrent la période 2019-2022, et ne sont qu'en partie financées. Selon les estimations de coûts qui ont pu être définies par les acteurs locaux, les besoins se chiffrent à minimum **1,000,000,000 XAF**².

¹ Mairie de Diffa, Termes de référence relatif à la replanification du PDC de la commune urbaine de Diffa, 2019

² Il s'agit de la somme des estimations de coûts pré-identifiés par les acteurs clef du développement des sites, notamment les représentants des services techniques déconcentrés, et des organisations de l'aide qui ont participé à l'exercice. Les Plans d'Investissement Communaux ont également été consultés. Ces estimations sont données à titre indicatif, tenant compte du fait que toutes les interventions n'ont pas pu être chiffrées.

Méthodologie

Afin d'interpréter les besoins et d'élaborer des stratégies d'interventions spécifiques, AGORA a organisé un atelier de planification participative. Tous les acteurs de mise en œuvre et de la gouvernance locale ont été invités à contribuer, ainsi que des représentants de la société civile et des communautés concernées. Les acteurs publics ont ensuite été de nouveau consultés pour enrichir et arrêter les propositions au vu des provisions actuelles du PDCR et du Plan d'Investissement Annuel (PIA), ainsi que pour arrêter les stratégies du plan de priorisation. Les budgets estimatifs sont donnés à titre indicatif.

Une approche participative et décisionnelle

L'atelier de planification participative s'est tenu le 29 août 2019 dans la salle de réunion de la Mairie de Diffa, sous la présidence du Maire. Une cinquantaine de participants, issus du Gouvernorat, du Conseil Régional, de la préfecture, de la commune, des communautés bénéficiaires du projet d'urbanisation, des ONG actives sur le site, des agences des Nations Unies et de ses partenaires de mise en œuvre, ont participé à cet atelier. A la suite d'une présentation détaillée des résultats de l'évaluation territoriale du site et d'une discussion autour de leur interprétation, les participants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer les plans de réponse selon leurs domaines d'expertise propres. Trois groupes de travail ont été organisés pour couvrir les aspects liés aux services sociaux de base, aux moyens d'existence et développement économique, et à l'aménagement urbain. Chaque groupe de travail a élaboré, au cours de cet exercice, un plan d'interventions opérationnel selon la matrice suivante :



Les priorités d'intervention retenues pour favoriser le développement socio-économique et urbain à long terme du site urbanisé de Diffa sont présentées dans les pages qui suivent, selon 6 axes stratégiques :

- Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative
- Améliorer l'accès au système de soins
- Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement
- Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site
- Favoriser la résilience environnementale
- Favoriser l'installation durable sur le site

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction et équipement de 5 salles de classes à l'école Awaridi - Construction et équipement de 4 salles de classes à l'école Choullougaré - Construction d'un mur de clôture pour le Centre de Formation aux Métiers (CFM) - Création d'un atelier agro-sylvo-pastoralisme au CFM avec hangars, mangeoires pour les animaux, pompes à motricité humaine - Création d'ateliers de couture, menuiserie, métallique, coiffure au niveau du CFM - Dotation du CES et CEG3 en tables bancs - Installation de dispositifs de lavage des mains au CEG3 et CES/ KO	Passation de marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, en collaboration avec les services techniques de l'éducation. Réalisation de travaux selon l'approche <i>cash for work</i>, en matériaux définitifs. ACTED pour la construction de 2 salles de classe. Projet PARCA pour la clôture d'établissements, constructions et réhabilitations. Projet PARCA et ACTED pour les blocs sanitaires. Autres partenaires à solliciter. Mairie, Direction Régionale de l'Enseignement Professionnel et Technique, projet RESILAC. Plaidoyer auprès d'autres partenaires comme UNICEF ou Plan. Appui des partenaires tels que COOPI, UNICEF, Plan, en lien avec les établissements concernés et les services techniques de l'éducation Directions Départementale et Régionale de l'Enseignement Secondaire, Conseil Régional de l'Enseignement Secondaire avec l'appui de partenaires	60,000,000 XAF 48,000,000 XAF 32,000,000 XAF A déterminer 88,000,000 XAF 25,000 XAF / table A déterminer	2020 - 2021 - à sécuriser 2020 - 2021 - à sécuriser 2019-2010 - planifié 2019-2021 - à sécuriser 2019 - 2022 - à sécuriser 2019 - 2022 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser

Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

Besoin à couvrir : Carences de l'enseignement pédagogique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Affectation / redéploiement de personnel enseignant supplémentaire au niveau des écoles primaires de Choullougare et Awaridi - Formation des enseignants des écoles primaires de Choullougare et Awaridi sur les thématiques suivantes: pédagogie, appui psychosocial, bilinguisme - Affectation/redéploiement d'enseignants supplémentaires au CES/KO et au CEG3 - Formation des enseignants et encadreurs du CES/KO et du CEG3 sur les thématiques suivantes: pédagogie, vie communautaire - Dotation du CFM en matière d'œuvre pour les filières d'apprentissage suivantes: couture, menuiserie bois, métallique, mécanique rurale, plomberie, bâtiments, électricité bâtiments	Inspection de l'Enseignement Primaire. Inspection de l'Enseignement Primaire Direction Régionale de l'Enseignement Primaire. Séance de formation de 10 jours à l'attention des enseignants et suivi pédagogique des enseignants. Directions Régionale et Départementale de l'Enseignement Secondaire, Conseil Régional de l'Enseignement Secondaire, Inspection Générale de l'Enseignement Secondaire. Direction Régionale de l'Enseignement Professionnel et Technique avec l'appui de partenaires comme ACTED, projet RESILAC, UNICEF, Plan	A déterminer 6,000,000 XAF A déterminer 3,000,000 XAF A déterminer	2019 - 2022 - à sécuriser 2019 - 2022 - à sécuriser 2019-2010 - planifié 2019 - 2021 - à sécuriser 2019 - 2021 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Faible fréquentation scolaire

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Dotations en manuels scolaires aux CES/KO et CEG3	Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, Direction Régionale, Conseil Régional de l'Enseignement Secondaire, partenaires à solliciter.	5,000 XAF / manuel	2019 - 2020 - à sécuriser

Améliorer les conditions d'accès au système de soins

Besoin à couvrir : Sous-dimensionnement des infrastructures et équipements sanitaires

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Réhabilitation du CSI au quartier Chateau - Transformation de la case de santé de Awaridi en CSI de type 1 - Création d'une maternité au sein du CSI au quartier Chateau - Dotation de la case de santé de Awaridi et du CSI Château en consommables médicaux	Passation de marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale avec l'implication de la Direction Régionale de la Santé Publique dans le cadre du projet PARCA. Mairie, Direction Génie Rural, Direction Santé Publique, CSI, partenaires.	83,260,000 XAF 90,000,000 XAF 30,000,000 XAF A déterminer	2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - planifié 2019 - 2022 - à sécuriser 2019 - 2020 - à renforcer

Besoin à couvrir : Lacunes en personnel de soin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Affectation d'une sage-femme au CSI du quartier Château	Mairie, Direction Santé Publique, CSI. Plaidoyer auprès des services techniques et du gouvernement.	A déterminer	2019 - 2020 - à sécuriser

Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures hydrauliques

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Extension de réseau avec 6 Bornes Fontaines (BF) et branchements publics - Mise en place d'un système de branchements privés dans les concessions là où les canalisations sont disponibles	Mise en place d'un système de gestion déléguée avec la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN) et l'appui du HCR et le concours de la Mairie et de la Direction Régionale/Départementale de l'Hydraulique et Assainissement. Mise en place d'une police d'abonnements par la SEEN.	25,560,000 XAF 135,000,000 XAF 120,000 XAF / branchement	2019 - 2020 - en cours 2020 - 2022 - planifié 2019 - 2021 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures d'assainissement

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction de 1037 latrines familiales selon l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) - Construction des latrines communautaires dans les lieux publics - Distribution de kits d'hygiène familiale aux ménages et sensibilisation à leur utilisation	Appui d'ACTED aux communautés en collaboration avec les Comités régional et départemental de l'ATCP et les Directions Régionale et Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA et DDHA) et la Direction Départementale du Génie Rural ACTED, en partenariat avec la Mairie et la Direction Départementale de l'Hydraulique	40,000,000 XAF / latrine familiale 4,000,000 XAF / latrine publique A déterminer	2019 - en cours 2019 - 2021 - en cours 2019 - 2022 - en cours

Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens de production et de transformation agricole insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Récupération de terres dégradées et réalisation de demi-lunes	Mairie, service communal de l'environnement, appui de Concern pour la réalisation de l'activité en <i>cash for work</i>	450 XAF / demi lune	2020 - 2022 - à sécuriser
- Aménagement de sites de maraîchage	Identification des espaces, réalisation des travaux d'aménagement comprenant un système de petite irrigation, avec forage et pompe immergée, champ solaire et clôture	3,500,000 XAF / Ha	2020 - 2022 - à renforcer
- Distribution d'intrants agricoles	Mairie et Direction Départementale de l'Agriculture avec l'appui de WHH	A déterminer	2019 - 2022 - à renforcer
- Distribution de semences améliorées aux producteurs		A déterminer	2019 - 2022 - à renforcer
- Formation de 40 brigadiers en techniques agricoles, protection des végétaux, techniques culturales et dotations en kits		A déterminer	2019 - 2022 - à renforcer
- Promotion du jardinage potager dans les concessions	Introduction par Concern de dispositifs de sacs potagers et d'accompagnement des bénéficiaires, en lien avec la Mairie et la Direction Départementale de l'Agriculture, WHH, Concern, projet PARCA	6,600 XAF / bénéficiaire	2019 - 2022 - à renforcer
- Plantation d'arbres fruitiers sur le site	Distribution de plants et formation aux techniques de plantation par Concern en lien avec la Mairie, la Direction Départementale de l'Agriculture, les Directions Régionale et Départementale Environnement, et le Service Communal de l'Environnement	A déterminer	2019 - 2020 - en cours
- Plantation d'arbres d'espèce neem sur le site en alignement sur les voies avec 7 mètres d'espacement entre deux arbres		500 XAF / plant	2020 - 2022 - en cours
- Création d'une unité de transformation des produits agricoles	Marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, mise en place et formation du comité de gestion, mise en place des équipements par la Mairie, la Direction Départementale de l'Agriculture avec le soutien des partenaires	40,000,000 XAF	2020 - 2022 - à sécuriser

Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens dédiés à l'élevage, l'aviculture et la pisciculture insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction d'une ferme avicole de 1 Ha avec clôture, grillage, 4 poulaillers, magasin de stockage des aliments, case pour un gardien. - Reconstitution du cheptel - Réalisation de mini campagnes de vaccination et déparasitage - Vente d'aliments à bétail à prix modérés - Promotion des techniques de l'embouche	Mairie avec l'appui de partenaires et de la Direction Départementale de l'Elevage Distribution de kits petits ruminants aux ménages par WHH et Concern en collaboration avec les services techniques de l'élevage Plaidoyer auprès des partenaires pour la mise en place d'un mécanisme de vente à bas prix des aliments pour bétail avec la FOA, la Mairie, la Direction Départementale de l'Elevage et d'autres partenaires WHH avec la Direction Départementale de l'Elevage	42,000,000 XAF 30,000 XAF / tête 100 XAF / déparasitage 4,000 XAF / sac de 50 kg A déterminer	2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2022 - à renforcer 2019 - 2022 - à renforcer 2019 - 2022 - à sécuriser 2020 - 2022 - à renforcer

Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures de commerce

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction d'un marché de 1 Ha sur le site avec: 5 hangars 1 petit magasin 4 blocs de latrines Construction de boutiques coopératives sur le site	Mairie et chefferie traditionnelle pour l'identification du site, marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, mise en place d'un comité de gestion avec le soutien du Conseil Régional, du Comité Diffa N'gla, des associations des jeunes et femmes et l'appui des partenaires extérieurs. Mairie et chefferie traditionnelle pour l'identification du site, marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, mise en place d'un comité de gestion	28,000,000 XAF 30,000,000 XAF 7,000,000 XAF 16,000,000 XAF 7,000,000 XAF / boutique	2019 - 2021 - à sécuriser 2020 - 2022 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Difficultés d'accès à l'entrepreneuriat féminin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Appui aux femmes pour le développement d'activités génératrices de revenus et l'exercice de petits commerces	Appui en cash, formation aux techniques du petit commerce, formation des groupements et suivi par des partenaires en collaboration avec la Mairie, et la Direction Départementale de la Promotion de la Femme	A déterminer	2020 - 2022 - à renforcer

Renforcer les infrastructures publiques du site

Besoin à couvrir : Absence d'électrification

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Extension du réseau électrique de la ville au site	Réalisation d'une étude de faisabilité et élaboration d'un plan d'action incluant la mise en place d'un système de gestion avec la NIGELEC Plaidoyer auprès des partenaires de développement.	A déterminer	2021 - 2022 - à sécuriser
- Mise à disposition des panneaux solaires	ACTED prend en charge la mise en place de panneaux solaires sur certains équipements socio-collectifs.	A déterminer	2021 - 2022 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Absence d'un mécanisme de protection face aux incendies

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Formation de brigadiers anti-feu sur le site	Service Communal de l'Environnement et Protection Civile avec l'appui de partenaires	A déterminer	2019 - 2020 - à sécuriser
- Organisation de sensibilisations aux causes des incendies pour les occupants du site		300,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser

Renforcer les infrastructures publiques du site

Besoin à couvrir : Manque d'équipements collectifs récréatifs

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Réhabilitation du stade municipal et la MJC de Diffa avec reprise du podium en gazon, réfection des sanitaires et des vestiaires, création d'une case de passage pour les joueurs, extension et équipement du foyer féminin Awa Dawa - Construction de hangars multifonctions sur le site - Construction d'un complexe sportif et culturel de 3 Ha sur le site, avec sous bassement en ciment et clôture en grillage	Marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale avec la Direction de Génie Rural, la Direction Sport et Culture et l'appui de partenaires Mairie et Direction de Génie Rural avec l'appui des partenaires. ACTED réalise 1 hangar. Marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale avec la Direction de Génie Rural, la Direction Sport et Culture et l'appui de partenaires	A déterminer 7,000,000 XAF / hangar 70,000,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser 2019 - 2020 - en cours 2020 - 2022 - à sécuriser

Favoriser la résilience environnementale

Besoin à couvrir : Insalubrité publique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Mise en place d'un dispositif de gestion des déchets avec des dépotoirs publics, ramassage, gestion et mécanisme d'enfouissement - Réalisation de campagnes de sensibilisation pour la salubrité publique	Appui d'ACTED pour la mise en place des équipements, la dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité	20,000,000 XAF / an	2019 - 2022 - en cours